



**ACTE DES RENCONTRES NATIONALES
DÉMARCHES ARTISTIQUES ET RÉGÉNÉRATIONS URBAINES**

10 ET 11 JUIN 2009, DIJON

RÉDIGÉ PAR FRÉDÉRIC KAHN

SOMMAIRE

EDITO.....	P. 5
LES ORGANISATEURS	P. 6
INTRODUCTION.....	P. 8
ATELIER I L'INTERVENTION ARTISTIQUE SUR LE TERRITOIRE : DU DÉSIRABLE AU DURABLE.....	P. 11
ATELIER II PROJET ARTISTIQUE POUR UNE MÉMOIRE DU FUTUR.....	P. 17
ATELIER III OPÉRATEURS CULTURELS ET OPÉRATEURS DU RENOUVELLEMENT URBAIN : QUELLE COOPÉRATION ?	P. 23
ATELIER IV ECONOMIE ET CULTURE, VERS DE NOUVELLES INITIATIVES	P. 29
ATELIER V LA PARTICIPATION DES HABITANTS, UN FACTEUR D'INNOVATION.....	P. 37
SÉANCE PLÉNIÈRE SYNTHÈSE ET DISCUSSION	P. 45
RESSOURCES BIBLIOGRAPHIQUES	P. 50
RESSOURCES INTERNET	P. 50
CONTACTS DES STRUCTURES CITEES DANS LES ACTES	P. 52

Les actes des rencontres nationales ont été rédigés par Frédéric Kahn.

COORDINATION DE LA RÉDACTION : Quentin Dulieu (ARTfactories/Autre(s)pARTs), Hélène Planckaert et Frédéric Ménard (Zutique productions).

COMITÉ DE PILOTAGE : Claude Renard (Notre Atelier Commun, Friche La Belle de Mai, Marseille), Chantal Lamarre (Culture Commune, Scène Nationale du Bassin Minier du Pas-de-Calais), Dorine Julien (Les Pas Perdus, le Comptoir de la Victorine, Marseille) Charlène Mercier, Hélène Planckaert et Frédéric Ménard (Zutique productions, Dijon).

COORDINATION DES RENCONTRES NATIONALES : Zutique productions

Frédéric Ménard (Direction), Hélène Planckaert (Communication), Charlène Mercier (Coordination), Michael Roy (Administration), Nicolas Dorbon et Maxime Nolot (Production).

CAPTATION : Damien Maheu et Rémy Briand.

CONCEPTION GRAPHIQUE : Jérôme Derieux - www.jeromederieux.fr

IMPRESSION : ICO

Première édition octobre 2010.

EDITO

Rapprocher ces deux termes, démarches artistiques et régénération urbaine, peut sembler à certains étrange, déplacé ou illusoire. De la vision traditionnelle de l'artiste composant son œuvre en solitaire, loin des bruits de ce monde, à celle du promoteur avide et peu soucieux de la vie de ceux qui habiteront ce qu'ils bâtissent, les clichés sont légions. Mais bien heureusement, l'engagement d'artistes et d'urbanistes, d'acteurs culturels et sociaux, de bailleurs et d'élus montre que la réalité est souvent loin de ces caricatures, et les débats qui ont traversé ces rencontres en témoignent largement.

Tout est d'ailleurs dans les mots. On aurait pu choisir les termes d'art, ou de projets artistiques, ou encore, d'action culturelle, d'un côté, et d'urbanisme, de réhabilitation ou de rénovation urbaine, de l'autre. Mais non, il s'agit bien de démarches artistiques et régénération urbaine. On entend bien, dans « démarche artistique », l'idée de parcours, et c'est à ce parcours d'un artiste que des personnes sont conviées. Et dans le mot « régénération », il y a bien l'idée de l'apparition de quelque chose de nouveau après la fin d'une autre chose. C'est bien de cela qu'il s'agit. Certes, on produit de l'art, mais pas seulement. Des artistes au travail cheminent avec des personnes qui, elles, vivent là, et à cet endroit, un nouveau cadre de vie, et donc, des nouvelles conditions de vie adviennent.

C'est pour rendre compte de ces initiatives nouvelles tant sur le plan culturel que social, que Zutique productions, fortement impliqué dans ce type d'actions, a imaginé et organisé ce colloque.

Eric Chevance,
délégué général d'ARTfactories/Autre(s)pARTs.

Ces rencontres nationales ont été élaborées par Zutique productions, ARTfactories/Autre(s)pARTs et l'OPAC de Dijon (Office Public d'Aménagement et de construction de Dijon), en collaboration avec la mission Nouveaux Territoires de l'Art de l'Institut des Villes.



Un opérateur culturel installé à Dijon, au cœur d'un quartier populaire en pleine phase de rénovation urbaine.

Créée à Dijon dans le milieu des années 90, l'association a tout d'abord pour objet l'organisation d'événements culturels centrés sur la diffusion et la création, la formation, l'accompagnement et le service aux artistes. Au début des années 2000, l'association lance plusieurs projets (actions pédagogiques, productions mémorielles) dans les quartiers de l'agglomération dijonnaise et plus particulièrement dans le quartier des Grésilles. Depuis 2007, l'association est installée dans l'une des plus anciennes barres (150 logements sociaux) du quartier des Grésilles, en pleine phase de renouvellement urbain. Ainsi, elle travaille en étroite collaboration avec l'Office public d'aménagement et de construction (OPAC) de Dijon, la Ville de Dijon et le Grand Dijon (communauté de l'agglomération) pour la mise en place d'un projet urbain qui conjugue entrepreneuriat culturel, création d'activité, interactions culturelles, lien social et recyclage immobilier (écoréhabilitation de l'immeuble et mixité d'usage). Dans ce cadre, ce sont de nombreux projets collaboratifs qui ont vu et vont voir le jour dans le quartier.

Contact : info@zutique.com



Plateforme internationale de ressources des projets culturels de créativité artistique et sociale.

ARTfactories/Autre(s)pARTs est un groupe d'acteurs, réunis autour d'un projet commun de transformation de l'action culturelle à travers la recherche et l'expérimentation de nouveaux rapports entre populations, arts et territoires. C'est aussi un Centre de ressources international pour les «espaces-projets» de culture et d'art, nés de projets artistiques citoyens et fondés sur un engagement avec des populations. L'objet est de développer un espace et des outils-ressources d'entraide et de coopération pour les lieux d'art et de culture investis dans des démarches artistiques citoyennes afin de les aider à se structurer, à sortir de leur isolement et de leur précarité et à tisser de nouveaux liens professionnels, et de solidarité, avec des structures similaires qui partagent une éthique et des objectifs communs dans le monde. Les activités principales : échanges, rencontres et coopération internationale - Transmission et formation - Informations, médiation, conseil et accompagnement

Contact : info@artfactories.net

L'engagement culturel d'un office public de l'habitat.

« L'Office Public de l'Habitat - OPAC de Dijon - gère plus de 9500 logements dans l'ensemble des communes de l'Agglomération avec 200 salariés, professionnels de l'immobilier social et la volonté politique du Grand Dijon, des communes dont la ville de Dijon. L'OPAC est très impliqué dans le renouvellement urbain et le renouvellement du patrimoine à travers des conventions pluriannuelles ANRU. La plupart des travaux se font en site occupé c'est-à-dire avec des locataires durant les travaux. Une attention toute particulière a été portée aux locataires qui doivent déménager des immeubles voués à la démolition et emménager dans d'autres immeubles. Les personnes sont touchées et c'est dans ce contexte que nous avons avec Zutique productions intégré une dimension artistique et culturelle à notre action. Chaque habitant a une histoire personnelle, familiale, sociale. Chaque fenêtre, chaque espace, chaque couleur, chaque bruit est une partie de lui-même et tout changement doit intégrer ce cheminement collectif et personnel. Des espaces d'échange, d'expériences, de valorisation sont à créer et c'est là que l'artiste qui est en chacun de nous doit s'exprimer avec son mode d'expression et avec le soutien d'artistes professionnels porteurs d'une exigence de qualité artistique. L'implication des habitants dans ces dimensions culturelles est un gage, pour l'OPAC, de réussite des investissements pour un développement durable. En effet, comment réussir le tri sélectif, comment économiser l'énergie, comment économiser l'eau sans l'implication de chacun? L'activité artistique et culturelle permet de donner du sens à nos actes. Pour mieux vivre ensemble, au-delà de la tolérance, il faut reconnaître chacun dans sa recherche d'expression avec son propre talent ». Jean-Claude Girard, directeur général de l'OPAC de Dijon de 2001 à 2010.



Les rencontres nationales ont été organisées avec le soutien financier de la Ville de Dijon, du Conseil Régional de Bourgogne, de la Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports, et de la Cohésion Sociale de Bourgogne, dans le cadre du Contrat Urbain de Cohésion Sociale (CUCS), et du Ministère de la Culture (Direction Régionale des Affaires Culturelles de Bourgogne).



INTRODUCTION

Christine Martin, adjointe au Maire de Dijon, déléguée à l'animation de la ville, aux festivals et à l'attractivité,

Hamid El Hassouni, président de l'OPAC de Dijon,

Eric Chevance, délégué général de l'association Artfactories/Autre(s)pARTs,

Dominique Dujols, directrice des relations institutionnelles et du partenariat de l'Union Sociale pour l'Habitat,

Philippe Foulquié, directeur de le Friche la Belle de Mai à Marseille.

« *Comment faire pour que la culture prenne sens dans la vie quotidienne des gens ?* ». Comme l'a souligné en ouverture des débats Eric Chevance, délégué général de l'association ARTfactories/Autre(s)pARTs, ces Rencontres Nationales se sont focalisées sur une problématique essentielle : le lien entre art, territoire et société. Elles traduisent la volonté d'un certain nombre d'acteurs et opérateurs culturels d'œuvrer au rapprochement de la création artistique et des populations. Cet événement, élaboré conjointement par Zutique Productions, ARTfactories/Autre(s)pARTs, l'OPAC de Dijon (Office public d'aménagement et de construction) et la mission Nouveau Territoires de l'Art de l'Institut des Villes, a ouvert un espace de réflexion et de visibilité de plus pour des démarches et des pensées qui gagneraient à être mieux connues.

Tous les projets et expériences artistiques présentés s'ancraient fortement et durablement sur leur territoire avec un objectif prioritaire : envisager autrement la place de l'art dans la cité et la relation entre la création et les habitants. Christine Martin, adjointe au Maire de Dijon, déléguée à l'animation de la ville, aux festivals et à l'attractivité, a d'ailleurs rappelé que ces Rencontres Nationales ne se déroulaient pas par hasard à Dijon. En effet, les échanges ont souvent fait écho au travail mené, ici depuis dix ans, par l'association Zutique Productions. « *Il n'est pas simplement question de développement culturel, mais d'un processus participatif d'aménagement urbain*, a d'ailleurs déclaré l'élue. *L'installation de lieux culturels dans des espaces qui ne sont pas a priori dédiés à la pratique artistique offre l'opportunité de penser la ville différemment, de réenvisager le rapport aux habitants et d'imaginer d'autres processus de création ouverts et décloisonnés. Il ne s'agit pas simplement d'une démarche de développement culturel, mais d'un processus économique d'un autre type, d'un véritable projet d'aménagement du territoire, envisagé dans toute sa globalité* ».

Le projet de Zutique Productions se situe justement à la croisée de l'artistique, du social et de l'économie. Dans le cadre d'une vaste Opération de Renouvellement Urbain et avec le soutien de l'OPAC de Dijon et de la municipalité dijonnaise, cette association s'est installée, en 2007, dans des

appartements de l'immeuble Boutaric, au cœur du quartier des Grésilles. Zutique Productions a alors initié un processus de développement culturel durable avec, notamment, la mise en place d'outils de réflexion, d'accompagnement et de production de contenus, le tout en conformité avec les principes de l'économie créative et solidaire. Nous étions bien au cœur du débat. Tout au long de ces deux journées, les artistes et les opérateurs qu'ils soient culturels, sociaux ou institutionnels ont témoigné de la nécessité de développer des approches transversales et transectorielles. Autre exigence : travailler au plus près des populations.

Car comme l'a également précisé en introduction Hamid El Hassouni, président de l'OPAC de Dijon, cette proximité permet aux habitants de devenir coproducteurs d'un processus artistique. *« Car, pour s'approprier un projet, il faut un échange mutuel. Cette notion de coproduction est donc essentielle pour mobiliser la créativité sans la freiner ni la perturber ».* *« Les habitants ont du talent »*, affirme encore Hamid El Hassouni. Il apparaît donc indispensable de poser l'art non pas en tant que supplément d'âme mais comme une évidence et une nécessité. Dominique Dujols, directrice des relations institutionnelles et du partenariat de l'Union Sociale pour l'Habitat, a insisté sur ce point : au moins le public est initié, au plus il faut être exigeant avec lui, sinon on le perd pour toujours. La relation n'est pas à sens unique, mais procède bien de l'échange : *« Les artistes apportent quelque chose aux gens, mais ils se nourrissent tout autant de cette relation. C'est une expérience qui les transforme en retour ».*

Sans territorialisation pas d'ancrage. Mais cette notion même de territoire est hautement polysémique ; géographique autant que sociale, culturelle, économique, philosophique et bien sûr sensible... L'identité territoriale ne doit pas être exclusive mais inclusive. Pas de doute, une approche univoque est vouée à l'échec. Les Rencontres Nationales, dans la droite ligne du mouvement impulsé par les Nouveaux Territoires de l'Art, ont proposé au contraire, de croiser, de mettre en regard, de comparer les points de vue.

Le premier atelier, « L'intervention artistique sur le territoire : du désirable au durable », s'est penché sur la capacité de l'art à éclairer les problématiques urbaines et sociales. Le deuxième atelier, « Projet artistique pour une mémoire du futur », s'est focalisé sur les démarches qui interrogent la mémoire des lieux et des gens ; autant d'aventures qui puisent dans le passé pour mieux s'ancrer dans le présent. Le troisième atelier, « Opérateurs culturels et opérateurs du renouvellement urbain quelle coopération ? », a permis d'envisager les points de convergence entre les différents acteurs de la transformation de la Ville et d'insister sur l'urgence de développer de la

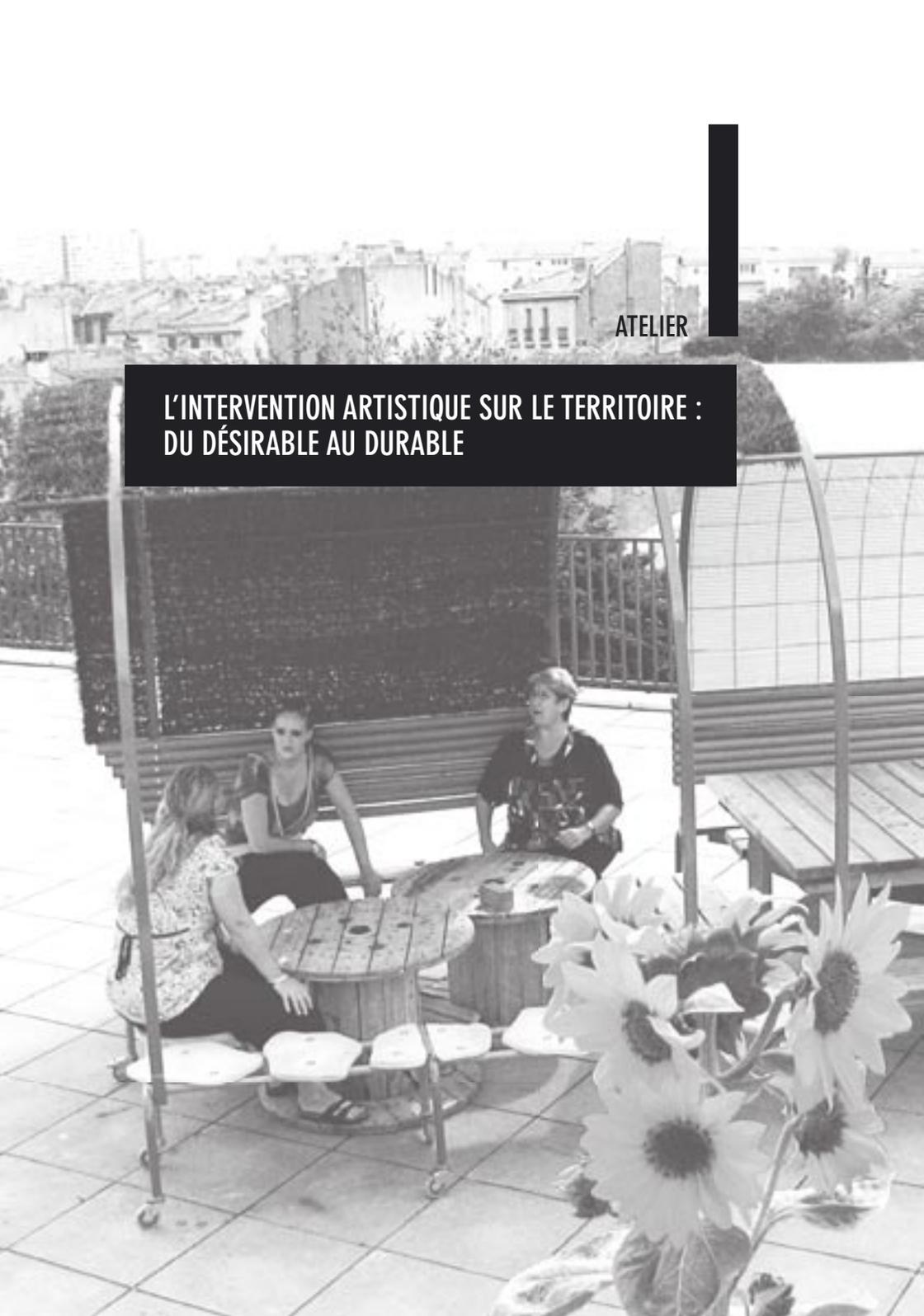
transversalité et de la transectorialité. Les questions économiques furent abordées lors du quatrième atelier, « Economie et culture, vers de nouvelles initiatives ». De toute évidence, la création artistique est porteuse de valeurs qui ne sont pas uniquement marchandes, car elles concernent aussi l'intérêt collectif et tout ce qui relève des échanges désintéressés, de la gratuité, du bénévolat et du don. Quant au cinquième et dernier atelier, « La participation des habitants, un facteur d'innovation », il insiste sur la nécessité de construire d'autres relations avec les populations. La création artistique est en soi facteur d'émancipation et de responsabilisation. Elle respecte la singularité de chacun. Le lien qu'elle tisse entre les êtres n'uniformise pas. Tous ceux qui interviennent dans la transformation de la ville sont donc invités à se saisir de cet outil sensible.

Alors certes, chaque contexte particulier demande des réponses spécifiques, mais la diversité des expériences fait justement la force de ces Nouveaux Territoires de l'Art. Toujours en introduction aux ateliers, Philippe Foulquié, directeur de La Friche Belle de Mai à Marseille a insisté sur ce refus d'imposer des modèles. « *Nous avons plus ou moins rapidement découvert et admis que nos aventures ne constituaient en aucune manière un système uniforme, une sorte de clonage de projets qui, un peu comme les nouvelles plaques minéralogiques, ignoraient leurs territoires. Et assez rapidement aussi, nous avons admis que ces identités territoriales étaient constitutives de nos singularités, qu'elles en étaient même en quelque sorte des garanties* ».

Philippe Foulquié pose la question : « *Est-ce que ces expériences ne servent qu'à ceux qui les vivent ?* ». Et il apporte une réponse pertinente à travers la volonté affichée de transmettre et de partager son aventure à la tête de la Friche La Belle de Mai. Ces Rencontres Nationales ont su prouver que ce souci est commun à l'ensemble des démarches artistiques qui s'engagent dans la régénération urbaine. D'où la nécessité de faire circuler le plus largement possible ces expériences et ces témoignages. Non pas pour les reproduire à l'identique, mais pour s'en inspirer, les prolonger, les développer et les adapter à d'autres contextes, d'autres situations. ♦

Photo : Jardin d'Elles et des Meubles en Hyper Bouture
sur le toit terrasse de la Belle de Mai à Marseille.

©Les Pas Perdus.



ATELIER

**L'INTERVENTION ARTISTIQUE SUR LE TERRITOIRE :
DU DÉSIRABLE AU DURABLE**

ATELIER I

L'INTERVENTION ARTISTIQUE SUR LE TERRITOIRE : DU DÉSIRABLE AU DURABLE

Marie-Josèphe Moron, directrice de l'animation des quartiers à la ville de Dijon,

Guy-André Lagesse, artiste plasticien, association Les Pas Perdus à Marseille,

Yvane Chapuis, co-directrice des Laboratoires d'Aubervilliers.

Modératrice : Fazette Bordage, chargée de Mission NTA au sein de l'Institut des Villes.

Fazette Bordage, chargée de Mission Nouveaux Territoires de l'Art au sein de l'Institut des Villes, modératrice de cet atelier a rappelé en préambule l'enjeu des débats : « *Lorsque l'artiste intervient sur un territoire de vie, il révèle l'esprit des lieux et des gens. La complexité du réel ainsi dévoilée, comment peut-il susciter des débats ? Comment sont-ils menés entre les habitants et les partenaires, politiques et aménageurs ? Comment les questions soulevées par l'intervention artistique doivent-elles être abordées ?* ».

Marie-Josèphe Moron, directrice de l'animation des quartiers à la ville de Dijon, est revenue sur le « projet de développement culturel durable » porté par Zutique Productions dans le quartier des Grésilles. Il s'agit bien, ici, de faire vivre un territoire. D'ailleurs, cette démarche s'inscrit dans une perspective de renforcement des outils déjà existants, notamment le théâtre des Grésilles qui devrait profiter de cette dynamique pour devenir un véritable équipement de proximité. « *L'accompagnement de la municipalité répond au souci de s'attacher réellement à la participation des habitants, de les intégrer dans nos différents projets et surtout de faire en sorte qu'ils en deviennent acteurs* ». Le pôle Vie des Quartiers créé lors de ce mandat a pour mission d'animer une politique territoriale dont l'objectif majeur vise à ce que les dijonnais vivent bien dans leur quartier et y trouvent les services nécessaires à leur vie quotidienne, avec un souci permanent de proximité. Marie-Josèphe Moron insiste donc sur l'indispensable volonté politique qui préside à la réussite de telles aventures : « *Il est important de rappeler que si on arrive à faire vivre ces projets, à les développer et à leur donner une dimension forte et exigeante, c'est grâce à un portage politique affirmé* ». Et ce soutien est bien évidemment financier : « *La présence d'artistes professionnels prouve aux habitants qu'il existe un réel désir politique de revaloriser le quartier* ». Quant à l'enjeu de territoire, il consiste d'abord à déceler les atouts et les faiblesses du quartier sur lequel on intervient et de proposer des approches spécifiques adaptées et concertées. « *Il faut prendre en compte les acteurs socioculturels déjà présents sur le quartier et essayer de rattacher leurs actions à des démarches artistiques fortes et rayonnantes* ».

SE NOURRIR MUTUELLEMENT

Marie-Josèphe Moron présente ensuite brièvement les manifestations pilotées par la Ville de Dijon dans le cadre du CUCS (Contrat Urbain de Cohésion Sociale). Jours de Fête à Fontaine d'Ouche fédère de nombreux partenaires et acteurs locaux, associatifs ou institutionnels, amateurs et professionnels, adultes et enfants... Et bien sûr Grésilles en Fête : « *Un moment de cohésion sociale très important* ». Les Rencontres Nationales s'inscrivaient d'ailleurs dans le programme éclectique de ce festival. Cette manifestation entend favoriser le rassemblement des habitants du quartier, mais aussi de l'ensemble de la ville. Et la pratique artistique est un moyen privilégié pour atteindre cet objectif. « *Dans le cadre de Grésilles en Fête, nous développons depuis trois ans des ateliers d'art graphique avec les habitants. Le résultat est extrêmement probant, notamment en ce qui concerne la capacité des artistes à se nourrir de la parole et des créations de la population* ». De plus, ces démarches participent aussi à un processus de socialisation. Exemple avec un groupe de 8 femmes qui, pour Grésilles en Fête, ont réalisé un atelier de mosaïque, des expositions dans différents équipements du quartier et mis en place un jardin éphémère pour interpeller les autres habitants sur les mutations du quartier. Elles sont désormais inscrites dans une démarche d'insertion et portent un projet de restaurant associatif. Cet établissement devrait être implanté à l'endroit de la nouvelle centralité des Grésilles. « *Il permettrait de travailler sur une mixité qui n'existe pas encore dans le cœur de ce quartier. Imposer un restaurant associatif dirigé par des femmes va entraîner un changement dans les comportements* ».

UNE MANIÈRE DE JOUER LA VIE

La création artistique modifie notre appréhension du monde. Mais plus profondément encore, elle peut transformer notre relation au quotidien. L'association Les Pas Perdus a investi un ancien comptoir d'épices dans l'un des quartiers les plus pauvres de Marseille, La Belle de Mai - Saint Mauront. La population est a priori éloignée des problématiques de l'art contemporain. A priori seulement, car tout dépend ce que l'on entend par art contemporain. « *La séparation de la vie et de l'art date de l'époque bourgeoise*, explique Guy-André Lagesse, une des têtes pensantes et agissantes des Pas Perdus. *Certes l'art était financé par l'église, par les princes, mais il existait aussi des systèmes qui permettaient de vivre la vie comme un art. Notre démarche repose sur l'abolition de la frontière entre art populaire et œuvre savante. L'art fait partie de la vie, un point c'est tout* ». Pour renverser la hiérarchie entre les formes d'art, l'équipe des Pas Perdus s'appuie sur le savoir-faire et la sensibilité populaire. L'association s'adapte aux situations et aux disponibilités des uns et des autres. Elle a ainsi ouvert un atelier de

transformation des objets et mobiliers habituellement jetés dans la rue. *« L'équipe accueille les habitants et travaille le meuble avec son usager, pour le faire correspondre au mieux à une utilisation pratique et poétique. Souvent, ces meubles changent d'affectation et esthétiquement se refont à « l'image » de la personne. Là, en tant qu'artistes nous nous retrouvons en phase avec les audaces de ces non-artistes. Ils sont là pour trouver un épanouissement et nous pour pousser l'exigence de la matière, du sens et de la forme. Nous appelons ça de l'Approximation Soignée »*. Cette démarche s'insère dans tous les espaces de vie collective.

« Que fait-on avec une communauté de personnes qui, par exemple, viennent jouer aux cartes dans un endroit ? Nous travaillons avec les gens sur la manière dont ils perçoivent les espaces, se les approprient et s'expriment avec ».

Les Pas Perdus sont aussi intervenus à la demande d'un « groupe de mamans » pour transformer le toit terrasse d'une Maison pour Tous en jardin. *« Il n'y avait pas de plan préétabli quant à l'usage du lieu. Les idées sont apparues au fur et à mesure au gré des projections poétiques de chacun sur l'utilisation de cet espace : la création d'un mur végétal ; la greffe de meubles permettant de dialoguer avec les plantes ; un auvent pour se protéger du soleil ; des sièges disposés en arc de cercle pour discuter et suffisamment espacés pour pouvoir y loger les poussettes... Puis nous avons été tous ensemble à Emmaüs, pour alimenter nos histoires. Ce sont de véritables échanges esthétiques qui se construisent ainsi »*.

Ce projet durera trois ans et va continuer à évoluer au gré des désirs des usagers du lieu. Guy-André Lagesse insiste sur la dimension artistique de la démarche qui, bien que bénéficiant de financements Politique de la Ville, *« n'est sociale que par inadvertance »*. Il faut également vaincre les préjugés du milieu de l'art vis-à-vis du commun, de l'ordinaire et du banal. *« Ce n'est pas le sujet qui importe, mais les opportunités qu'il ouvre. C'est une manière de jouer la vie, de composer avec les gens »*.

L'ART DANS LES HLM

Cette notion de déplacement est aussi au cœur du projet porté par Les Laboratoires d'Aubervilliers dans une ancienne usine de 9000² située dans la banlieue nord de Paris. Comme l'explique Yvane Chapuis, co-directrice de la structure, *« ce lieu de recherche pluridisciplinaire expérimente la capacité de l'art à exister en dehors des lieux qui lui sont habituellement dévolus »*.

Le Musée précaire Albinet est un exemple emblématique de cette volonté de contaminer artistiquement les espaces de la vie quotidienne. Ce projet porté par le plasticien Thomas Hirschhorn consistait à construire un musée précaire de huit semaines, au pied d'une barre HLM pour y expo-

ser des artistes qui avaient tous pour utopie de transformer le monde par l'art. *« Si les œuvres de Duchamp, Mondrian, Malevich, Beuys, Le Corbusier, Warhol ou Léger ont la capacité active de changer le monde, alors pourquoi ne pourraient-elles pas quitter leur statut patrimonial pour être exposées dans un quartier de la banlieue parisienne ? »*, s'interroge encore Yvane Chapuis. *« Thomas Hirschhorn voulait construire et faire fonctionner ce musée avec l'aide des habitants. La vie de ce musée actif a donc généré des activités : le montage et le démontage des expositions, des ateliers, des débats, des conférences, des repas communs... »*. La mise en œuvre d'un tel projet nécessite une forte implication des collectivités territoriales, mais également le soutien d'une institution muséale, en l'occurrence le Centre Georges Pompidou, qui doit accepter de prêter les œuvres. *« Le fait que Thomas Hirschhorn soit un artiste connu, a également permis d'obtenir 50% de fonds privés »*, précise Yvane Chapuis. Quant au producteur, il a la responsabilité non seulement de porter le projet, mais aussi d'assurer la logistique et la mobilisation des acteurs sociaux, animateurs et éducateurs, qui travaillent sur le terrain. *« La mise en œuvre du projet a duré 18 mois, pour 8 semaines d'expositions »*. Parmi les difficultés : la réticence du Centre Georges Pompidou à prêter des œuvres. Pour que la démarche reste cohérente et par respect pour les habitants, il était indispensable d'exposer des originaux et non des copies. A la demande du Centre Georges Pompidou des jeunes ont été formés à la manipulation des œuvres et aux règles de l'exposition. Quelles traces a laissée cette expérience ? *« Beaucoup de souvenirs dans la tête des gens. Mais aussi, de façon très concrète, le Centre Pompidou a formé deux personnes, dont une qui a intégré une école d'art. De plus, nous sommes désormais perçus comme un lieu ressource par les acteurs sociaux qui, aujourd'hui, viennent travailler avec nous. Nous avons donc inventé d'autres manières de faire »*.

UN DÉSIR DURABLE

Les Laboratoires d'Aubervilliers poursuivent leurs actions pour réduire les frontières entre les espaces dévolus à l'art et le reste de la société. Ils accueillent Gwénaél Morin et son projet de Théâtre Permanent. Cet artiste cherche à développer de nouveaux rapports aux lieux, aux publics, plus informels, plus réguliers et surtout pas élitistes. *« Nous avons mis en place un système de porte-à-porte pour informer les gens qu'ils peuvent venir voir les propositions artistiques et qu'ils sont les bienvenus. Dès que l'on arrête ce porte-à-porte, la fréquentation diminue et dès qu'on le relance, ça repart »*.

L'essentiel, comme le dit justement le Président de l'association Le Bruit du Frigo, consiste à susciter du désir dans la population. *« Le désir peut installer des dynamiques durables »*. Le Bruit du Frigo est un collectif d'architectes, d'urbanistes et de plasticiens qui travaillent avec les habitants pour leur permettre de se réapproprier leur cadre de vie.

Chantal Lamarre, directrice de la Scène nationale Culture commune, insiste également sur une vision non élitiste de la relation à l'art qui ne passe pas forcément par les grands chefs d'œuvres historiques. Pour le sociologue Philippe Henry, les interventions artistiques présentées lors de cet atelier procèdent de deux démarches très différentes. *« Soit la culture artistique professionnelle est affirmée ; soit c'est la culture vécue qui est d'abord mis en avant et l'on essaye d'effacer la culture des mondes de l'art. Mais dans les deux cas, il existe une volonté de générer une sociabilité et d'agencer des coopérations entre acteurs »*. La difficulté consiste à évaluer ces projets en termes de régénération urbaine. *« Poser les enjeux en termes d'aménagement du territoire, de fonctionnement social, permettraient de ne pas parler exclusivement des artistes. Il serait alors également plus facile de solliciter d'autres sources de financement que le seul secteur culturel »*.

Mais l'art du commun ne se revendique-t-il pas avant tout comme de l'art ? Guy-André Lagesse insiste : *« Jamais nous ne nous réclamons du social »*. Cependant, le contexte, lui, renvoie à des problématiques sociales cruciales. D'autant plus quand les projets artistiques s'adressent à des populations marginalisées et dans des quartiers pauvres ou en mutation. Ils doivent également faire face à des risques de gentrification inhérents à tout programme de rénovation et de transformation urbaine. *« Comment fait-on émerger une citoyenneté pour que la régénération vienne des gens qui y vivent ? »*, interroge quelqu'un dans la salle. Sont également évoqués les pièges de l'instrumentalisation : *« Le rôle de l'artiste n'est pas de s'endormir sur ces lauriers mais d'être subversif. Il faudrait envisager la régénération urbaine en oubliant le système capitaliste »*.

Au final, il est difficile de clairement évaluer le rôle que jouent ces projets dans la régénération urbaine. Mais ces démarches sont animées par la volonté de créer des synergies entre les différents acteurs institutionnels qui interviennent sur les quartiers. Elles incitent à la mise en place de modes de gouvernance qui favorisent la participation des habitants. Ces actions posent également la question de l'évaluation et de la légitimation artistique et, par la même, elles nous obligent à envisager autrement le rôle et la fonction de l'art dans la société. ♦

Photo : Ateliers Cultures Urbaines, 2008, MJC des Grésilles, Dijon.
©Roxanne Gauthier



ATELIER

PROJET ARTISTIQUE POUR UNE MÉMOIRE DU FUTUR

ATELIER II

PROJET ARTISTIQUE POUR UNE MÉMOIRE DU FUTUR

Anne Laure Boyer, vidéaste, photographe et plasticienne,

Corinne Forget, plasticienne, installée à la Manufacture des Allumettes à Trélazé,

Chantal Talland, directrice de l'École de la rénovation urbaine.

Modérateur : **Luc Faraldi**, directeur du centre de ressources du SGCIV.

Luc Faraldi, directeur du centre de ressources du SGCIV (Secrétariat Général du Comité Interministériel des Villes) était chargé de modérer les débats. Le SGCIV, ex DIV (Délégation Interministérielle à la Ville), est historiquement impliqué dans l'accompagnement du travail artistique dans les quartiers éligibles à la Politique de la Ville. Mais il mène également des actions sur les questions mémorielles. Le SGCIV porte actuellement, avec le Ministère de la Culture et les Archives de France, un projet expérimental de recueil des archives orales de la Politique de la Ville dans six villes : Marseille, Salon-de-Provence, Tourcoing, Mayenne, Saint-Denis et Cayenne. Cette approche de la mémoire n'est pas seulement historique, mais aussi sociale, urbaine, scientifique et bien sûr artistique ».

UNE DESTRUCTION CONSTRUCTIVE

Anne Laure Boyer, vidéaste, photographe et plasticienne explore justement les transformations urbaines à travers un double prisme spatial et temporel. Elle se focalise sur des ruines, des architectures datées, dont elle observe le processus de mutation. *« Mes travaux entretiennent un rapport à l'architecture. Je ne capte pas les personnes qui vivent dans les espaces, mais les espaces eux-mêmes. L'architecture et les paysages urbains nous renseignent sur la manière dont les personnes s'organisent, conçoivent le vivre ensemble. Comment les bâtiments peuvent dégager une charge, émotionnelle, culturelle, psychologique ? Comment sont-ils rattachés à des formes d'inconscient collectif ? Je m'intéresse surtout à des espaces en mutation, car ils sont particulièrement parlants. En ce sens, la démolition me paraît un moment vraiment intéressant »*. Dans sa série vidéo Permutation, Anne Laure Boyer procède à une opération d'inversion des images de démolition d'un immeuble. Au lieu d'être détruit l'édifice semble se recomposer. *« Ce travail répond à une sorte de désir fantasmatique de voir se relever un immeuble. J'ai une perception très organique des environnements construits, de leur volume de leur acoustique. Nous avons une perception figée de notre environnement, qui semble stable et immuable, soumis à des règles d'organisation très précises. Les démolitions sont des chamboulements, des perturbations du sensible, une mise à nu, un désossement qui tout à coup fait apparaître, dans toute sa matérialité et parfois sa monstruosité, les bâtiments dans lesquels nous vivons. Cela provoque un rapport ambigu entre fascination et horreur »*.

Les bâtiments ne répondent pas uniquement à des problématiques formelles et architecturales, ils cristallisent aussi des représentations culturelles et identitaires. « *Comment les gens s'identifient-ils aux endroits où ils vivent ? Et que se passe-t-il lorsqu'on les détruit ?* ». En inversant symboliquement le processus de destruction, l'artiste annule la dimension nihiliste de cet acte. La démolition inversée amène ainsi « un effet revitalisant ».

Un travail de déconstruction, au sens propre du terme. La démarche prend ainsi à contre-pied les opérations de rénovation urbaine. « *Quelle est la fonction des images que je produis en dehors de leur portée poétique ? La photographie révèle quelque chose. L'enregistrement des processus de transformation opère une mise à distance sur laquelle on peut ensuite revenir. On peut revoir les images. Cette restitution permet d'objectiver un processus en l'observant de l'intérieur, en plongeant son regard dans les entrailles...* ».

LE MOMENT CHARNIÈRE

Corinne Forget, plasticienne, vit et travaille à la Manufacture des Allumettes à Trélazé, aux portes d'Angers. Elle est présidente de l'association « La Rêverie des Allumettes » qui regroupe une quinzaine d'artistes exerçant sur le lieu. Cet espace de 6 hectares a d'abord fonctionné, pendant 20 ans, comme une pépinière regroupant des ateliers d'artistes et des entreprises, avec de véritables interactions entre les deux univers. Le site a été racheté, il y a deux ans, par un bailleur social. « *Beaucoup de bâtiments seront rasés et reconstruits. Une quinzaine d'ateliers d'artistes seront maintenus et une grande partie du site abritera des logements sociaux et des activités artisanales*, explique Corinne Forget. *Travailler dans un espace qui a été un lieu de travail et qui a vocation à être transformé me donne l'impression d'être à la jointure, à un moment charnière. Ce sentiment m'apporte une énorme liberté* ».

La Rêverie des Allumettes entend être force de proposition pour que la réhabilitation ne nie pas la magie architecturale de l'ancienne manufacture. « *Nous essayons d'alerter sur la qualité de ce patrimoine industriel. Or, l'agglomération angevine affiche clairement le désir d'effacer toute trace de son passé ouvrier* ». L'association mobilise des énergies et des compétences « *pour convaincre de ne pas détruire cette mémoire* ».

LA VILLE DU DÉSIR

Le lien entre rénovation urbaine, intervention artistique et mémoire est ensuite abordée par Chantal Talland, directrice de l'École de Rénovation urbaine et de la gestion des quartiers dont la vocation est de former des acteurs opérationnels aux différentes problématiques et thématiques du fait urbain. Chantal Talland s'est donc intéressée à la place de la pratique artistique dans les opérations de rénovation urbaine. « *Je suis toujours aussi*

admirative devant la capacité de la culture à déplacer notre regard sur nos pratiques ». Elle évoque tout d'abord les enjeux de ces opérations : « une transformation durable et pérenne des quartiers et l'amélioration de la vie quotidienne des habitants, avec des interventions massives sur le bâti, sur un urbanisme fonctionnaliste qui est très contesté aujourd'hui ».

Elle rappelle ensuite que *« des moyens exceptionnels sont mis en œuvre à ces fins : 13 milliards de subvention dans le cadre de l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU) pour un investissement total de 40 milliards d'euros »*. Les programmes de rénovation fonctionnent sur un mode partenarial entre l'État, les collectivités territoriales et les organismes de logement social sur un temps très court de 5 ans. *« Ils nécessitent un portage politique volontariste des collectivités locales, habituellement la Ville »*. Deux agences ont été créées, l'Agence Nationale de Rénovation Urbaine et l'Agence Nationale pour la Cohésion Sociale et l'Égalité des Chances qui, elle, est plus centrée sur les actions sociales et culturelles. Les périmètres d'intervention ne sont pas les mêmes. *« La séparation de ces deux agences ne rend pas toujours aisé la complémentarité des actions urbaines et sociales »*. Pour Chantal Talland, la rénovation urbaine implique une autre approche de l'aménagement de la ville. *« On ne peut plus faire la ville comme dans les années 50. Aujourd'hui l'enjeu est d'opérer des transformations sur des milieux habités et de faire levier pour les autres politiques territoriales. Comment ces quartiers peuvent mobiliser les politiques de droit commun dans le cadre de la discrimination positive ? »*. Ces programmes ont aussi la spécificité de reconnaître l'ensemble des acteurs de la rénovation : *« Les maîtres d'ouvrage qui prennent les décisions ; les maîtres d'œuvre qui exécutent ; mais aussi et c'est primordial, les maîtres d'usage »*. Il s'agit donc bien de poser la question de la place des habitants. *« Si les habitants ne s'approprient pas le projet, il n'y aura pas de développement durable et pérenne. Il faut absolument reconnaître cette capacité d'usage pour enrichir et développer le projet. Les maîtres d'usage ce ne sont pas que les habitants du quartier, mais plus globalement tous les utilisateurs des espaces à transformer et au-delà les usagers de l'ensemble de l'agglomération concernée »*.

Chantal Talland propose donc de considérer ces quartiers en tant que patrimoine local, urbain architectural, social... *« Un patrimoine habité »*. Il devient alors impossible de faire table rase de l'existant et aberrant de reproduire à l'identique les mêmes modèles de rénovation. Et ce, même si l'aménagement urbain doit bien sûr répondre à des besoins et à des usages. *« Il est nécessaire d'envisager le projet globalement tout en soulignant sa spécificité. Ces quartiers ont d'énormes ressources. Il est indispensable de reconnaître et d'identifier l'histoire urbaine et sociale de ces territoires. L'expression artistique est un outil essentiel pour la valorisation de cette singularité subjective. La*

création permet de dépasser l'objet lui-même. Car, les gens ne sont jamais là où on les attend ». Une politique d'urbanisme digne de ce nom intègre obligatoirement le besoin de diversité de l'être humain. « *L'art est un outil de résistance et de dépassement du déterminisme* », ajoute Chantal Talland. Et de conclure en citant, l'architecte urbaniste Roland Castro qui considérait que l'enjeu de la rénovation urbaine, consiste à passer « *de la ville du besoin à la ville du désir* ».

L'EXPERTISE DE L'HABITANT

Claude Renard a été chargée de mission Nouveaux Territoires de l'Art à l'Institut des Villes. Elle revient sur l'articulation entre maîtrise d'œuvre, d'ouvrage et d'usage. « *Ces Nouveaux Territoires de l'Art ne sont pas fermés, mais poreux à leur environnement. Et leurs occupants dessinent souvent de nouveaux usages des espaces en relation avec le territoire d'implantation. Ce qui peut donner des idées aux élus. Mais cet intérêt politique ne signifie pas pour autant une plus grande liberté dans l'usage des lieux. Car, à ce moment-là, se mettent souvent en place des systèmes traditionnels de transformation du site qui oublient d'associer la maîtrise d'usage au cahier des charges de la réhabilitation. Les utilisateurs pourtant experts quant à l'utilisation des lieux et la relation au quartier, à la ville et même au monde, sont alors évincés* ». Claude Renard souhaite donc de véritables convergences entre l'ANRU et les NTA sur cette question de la maîtrise d'usage.

Luc Faraldi pose également la question de la transmission qui semble inhérente à toute démarche axée sur la mémoire. « *La forme artistique est-elle un vecteur adéquat pour faire circuler cette mémoire ? Comment les films de Laure sur la démolition d'immeuble font-ils sens pour les personnes qui ont vécu cette situation ? L'ambiguïté existe puisqu'elles ressentent à la fois de l'émotion sensible tout en étant face à une trace concrète de ce qu'elles ont connu et vécu* ». Ce ne sont pas seulement des objets diffusés. Ils sont aussi reçus par ceux à qui ils s'adressent.

SE RÉAPPROPRIER L'HISTOIRE

Florence Benoit remarque alors que la pensée fonctionnelle de l'aménagement urbain reste prégnante et dominante. Par rapport à cette approche très segmentée, la culture apparaît encore comme un impensé et la transversalité a du mal à s'imposer. « *Habiter une friche c'est bien, mais à condition que ce soit en relation avec la ville, en interaction avec le territoire* ». Florence Benoit s'est impliquée dans un spectacle produit à partir d'un travail de collectage de la mémoire du quartier Wolf-Wagner à Mulhouse. Ce projet a duré quatre ans. L'écriture, la mise en scène et l'interprétation ont été réalisées par les habitants du quartier et pour la plupart c'était une première

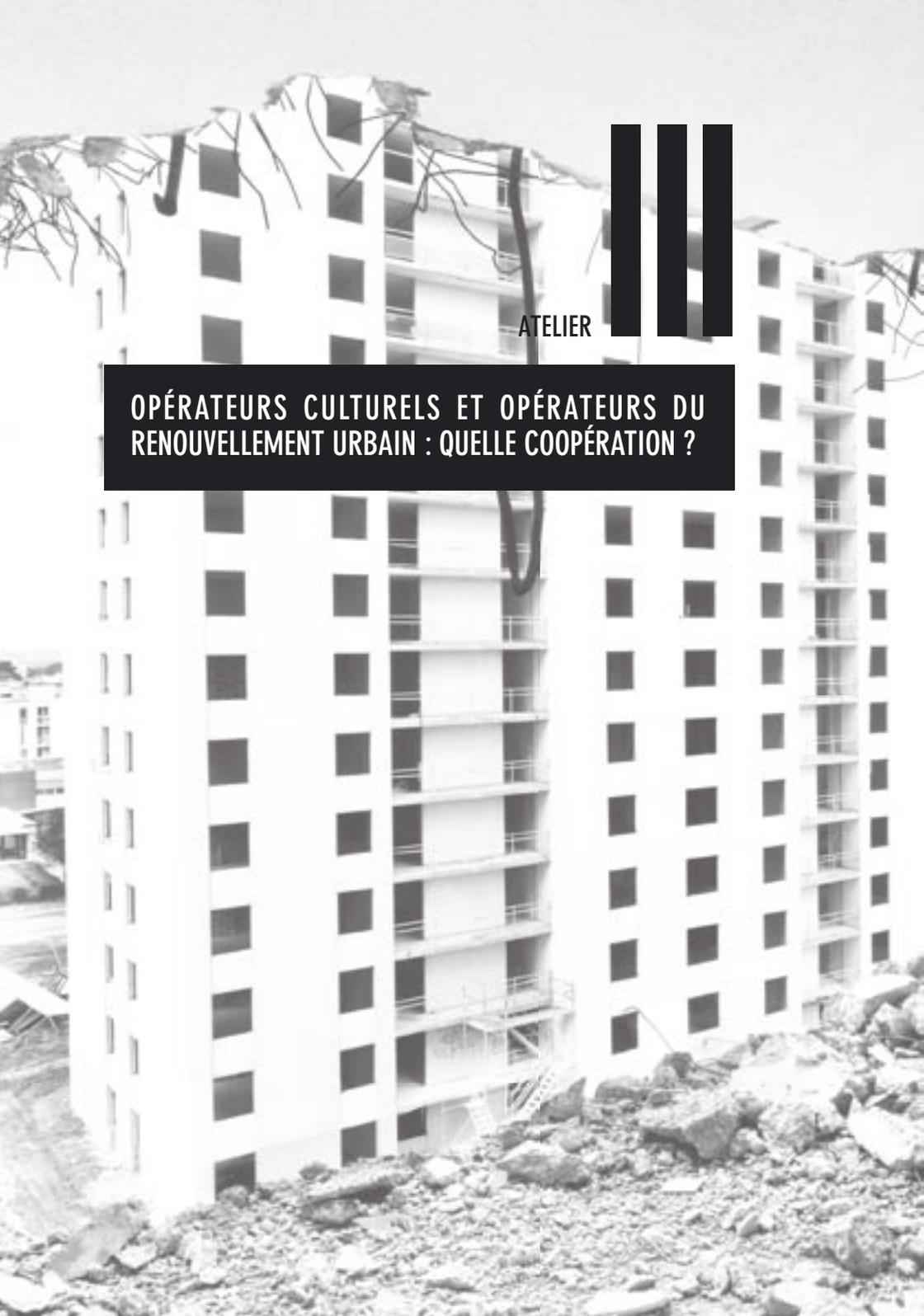
expérience de représentation. *« Quand les habitants ont vu cette pièce nous avons pris conscience de la puissance symbolique de la création artistique. Ces projets mémoires sont bénéfiques. Ils permettent aux gens de se réapproprier leur histoire mais aussi d'intégrer la nécessité des processus de mutation et de transformation urbaine ».*

Chantal Talland insiste sur les enjeux de développement durable dont sont porteurs les friches. *« Encore maintenant : au plus on urbanise, au plus on fabrique des friches. Comment utiliser ces espaces ? Comment faire en sorte qu'elles ramènent de la poésie dans la ville ? Je suis à chaque fois étonnée par la capacité de la création artistique à dépasser le projet d'urbanisme. Elle apporte une richesse sensible irremplaçable ».*

En somme, comme le fait remarquer un participant : *« la force de l'art réside dans sa capacité à travailler sur l'ordinaire pour faire émerger de l'extraordinaire. Les artistes affinent notre acuité à percevoir l'espace urbain. L'action artistique dans sa dimension pédagogique, écologique et de réappropriation de l'espace public est aussi le ferment pour que les habitants s'impliquent et coproduisent leur environnement ».*

Fabien Gourrat d'Artfactories/Autre(s)pARTs pose alors deux questions très concrètes : *« Quelles sont les obligations légales de concertation des usagers dans les projets de rénovation urbaine ? Et quels sont les leviers à actionner pour mettre en place cette concertation ? ».* Chantal Talland rappelle que la concertation est réglementée, notamment par le droit de l'urbanisme. Mais elle estime qu'il faut dépasser ce cadre obligatoire pour s'inscrire dans des démarches beaucoup plus volontaristes : *« La concertation ne doit absolument pas être réduite aux procédures réglementaires. Je crois fondamentalement à la capacité de résistance des habitants aux projets programmés. Il faut faire comprendre aux décideurs que la concertation sera toujours une valeur ajoutée au projet ».* ♦

Photo : « 55 METRES, 18e étage », Le Grand Pavois, Cenon, 2008, Anne Laure Boyer,
image extraite d'un ensemble de 18 photographies
©Anne-Laure Boyer



ATELIER

**OPÉRATEURS CULTURELS ET OPÉRATEURS DU
RENOUVELLEMENT URBAIN : QUELLE COOPÉRATION ?**

ATELIER III

OPÉRATEURS CULTURELS ET OPÉRATEURS DU RENOUVELLEMENT URBAIN : QUELLE COOPÉRATION ?

Jean-Claude Girard, directeur de l'OPAC de Dijon,

Bruno Lajara, directeur artistique de la compagnie Vies à Vies à Sus-Saint-Léger,

Isabelle Condemine, responsable du programme solidarité urbaine à la Caisse des Dépôts,

Pascal Raoust, chef de projet Politique de la Ville à Marseille,

Barbara Prost, chargée de communication et de production pour la compagnie Là Hors De à Lyon.

Modératrice : **Claude Renard**, présidente de Notre Atelier Commun à Marseille.

Claude Renard, présidente de Notre Atelier Commun à Marseille, évoque tout d'abord le titre générique de ces Rencontres Nationales : démarches artistiques et régénération urbaine. *« Si nous avons choisi de parler de « démarches » plutôt que de « projets », ce n'est pas anodin. Dans démarche, il y a marche. Le fait d'arpenter un quartier, de se confronter physiquement avec l'environnement est essentiel pour comprendre comment il fonctionne et comment on peut le transformer par la création artistique »*. De même, pour Claude Renard, toute coopération passe d'abord par un processus de dialogue : *« Le simple fait d'être ensemble à palabrer participe d'une démarche de coopération »*.

La place de la culture et de l'art dans la Politique de la Ville s'inscrit dans une histoire déjà longue. De même la question de la participation des habitants est posée depuis pas mal de temps. *« Mais quels sont les conditions nécessaires pour que le projet artistique implique le plus d'acteurs possible et devienne réellement l'expression de ceux qui vivent dans le quartier ? »*, interroge alors Claude Renard. *Comment et pourquoi une opération d'aménagement urbain accepte-elle de se laisser déborder, dépasser par une démarche artistique ? Et comment cette ressource artistique permet-elle de faire émerger les ressources des habitants ? »*.

L'ARTISTE DONNE DU SENS

Jean-Claude Girard, directeur de l'OPAC de Dijon, est particulièrement bien placé pour fournir des éléments de réponse. Il est à l'initiative de l'implantation de Zutique Productions dans le quartier des Grésilles, où l'association développe son action aujourd'hui. *« En même temps que bailleur social, nous sommes aménageurs sur ce quartier. Donc nous n'intervenons pas que sur le bâti, mais aussi sur les espaces et les équipements publics »*.

Comment s'est déroulée la rencontre avec les artistes ? *« Deux raisons nous ont amenés à travailler avec eux. La première concerne justement la question de la rénovation urbaine en tant qu'élément de transformation de la vie des gens. La démolition ou même la réhabilitation d'un immeuble est un événement important pour quelqu'un qui habite là depuis 20 ans. Il a une his-*

toire personnelle avec cet immeuble. On a l'habitude de dire qu'un organisme HLM gère des logements, mais avant toute chose, il gère des locataires et ces derniers méritent une attention particulière. Notre objectif consiste à permettre aux gens de vivre le mieux possible ». Mais l'habitant ose rarement s'exprimer sur les transformations proposées par les aménageurs publics. « Les systèmes classiques de réunions publiques et d'informations ne suffisent pas pour libérer de la parole ».

Pour Jean-Claude Girard, la rencontre avec les artistes offre également des opportunités sur les questions de développement durable. « Désormais les appartements comportent des systèmes d'économie d'énergie, d'économie d'eau, de tri sélectif. Mais encore faut-il savoir les optimiser. 30% de l'efficacité de ces dispositifs dépendent de l'implication du locataire. Si les gens ne sont pas impliqués, tous les investissements ne seront pas efficaces ». Ainsi, Jean-Claude Girard a été très intéressé par l'expérience de récupération artistique menée par les Pas Perdus. « Nous avons le même problème, ici, avec des objets qui encombrant les rues. Et votre projet est un bon moyen de résoudre nos difficultés. Pour impliquer les gens et les rendre acteurs, il est nécessaire qu'ils puissent donner un sens à ce qu'ils font ».

Comme le précise alors Claude Renard : « Sans la participation humaine, il n'y a pas de développement durable possible ».

Pour accompagner ces transformations et ces mutations, l'OPAC de Dijon a donc fait appel à des artistes. « Tous les espaces de villes se transforment. Ces évolutions peuvent conduire à des ruptures ou opérer de manière harmonieuse. Mais la population devrait toujours pouvoir s'exprimer sur ces transformations. Nous demandons aux équipes artistiques d'intervenir. Nous ne leur demandons pas d'être neutre. C'est une intervention qui doit permettre aux gens d'oser s'exprimer sur les transformations de leur quartier ».

TROP D'ENJEUX TUENT LE JEU ARTISTIQUE ?

Bruno Lajara, directeur artistique de la Compagnie Vies à Vies, est intervenu à Boulogne, sur le plus gros site ANRU de France après le Havre. Autant dire que les enjeux étaient très importants. Vies à Vies a répondu à une commande émanant à la fois de l'aménageur urbain et d'acteurs caritatifs. Bruno Lajara évoque la pression des financeurs. « Chaque semaine, le Ministère appelle sur l'avancée des travaux. Les calendriers sont très resserrés et viennent percuter des échéances électorales. Les élus aimeraient inaugurer le projet avant les élections. Ce qui crée des crispations. Ainsi, le chantier de Boulogne a pris deux ans de retard. Il faut reloger 18 000 personnes. Quant un artiste financé par la fondation Abbé Pierre et avec une réputation de trublion arrive sur place, cela suscite de la méfiance. Le maire, les élus, les techniciens se demandent ce qui va se passer ».

Les risques de malentendus sont très nombreux. *« L'aménageur et le bailleur ont mis en place une stratégie de communication, poursuit Bruno Lajara. Leur projet urbain est excellent, mais la situation sociale, elle, est assez catastrophique. Et la collaboration est freinée par des crispations économiques, politiques et sociales »*. De plus l'artiste doit préserver sa liberté d'expression. Enfin, Bruno Lajara insiste sur la nécessité pour l'artiste de s'imprégner de la réalité du territoire sur lequel il intervient. *« Nous ne pouvons pas intervenir sur ces quartiers sans connaître leur histoire »*.

DÉFINIR DES OBJECTIFS COMMUNS

Comment mieux appréhender les changements induits par le renouvellement urbain ? Isabelle Condemine est responsable du programme solidarité urbaine au département mécénat et action culturelle de la Caisse des Dépôts. Elle explique tout d'abord que la Caisse des Dépôts a modifié son mode d'intervention. *« Les actions étaient principalement axées sur les cultures urbaines et les fêtes de quartier. Depuis 2006, nous sommes beaucoup plus arrimés à la rénovation urbaine et à l'intervention artistique dans les quartiers prioritaires ANRU »*.

Pour Isabelle Condemine, ces résidences d'artistes doivent accompagner les habitants dans les moments violents que représente la démolition. *« Nous soutenons 17 projets au niveau national et 50 autres sont directement soutenus au niveau local par nos directions régionales. Nous avons pris conscience de la nécessité de mettre en adéquation les objectifs des collectivités territoriales, du bailleur et de l'artiste. En ce sens, les projets menés par Zutique Productions à Dijon, Là Hors De à Lyon, ou La Fabrique des petites utopies dans le quartier du Mistral à Grenoble me semblent assez exemplaires »*.

Isabelle Condemine envisage l'évaluation comme une donnée essentielle pour justifier de la nécessité de ces interventions artistiques. *« Nous avons construit un référentiel d'évaluation pour tous ces projets. Ce n'est pas facile, car les données humaines sont difficilement quantifiables. Mais, il est indispensable de construire une culture commune autour de ces actions pour déterminer, le plus précisément possible, l'enjeu et l'objectif de l'intervention artistique »*.

Claude Renard insiste alors sur la nécessité que ces actions ne soient plus seulement portées par des militants de la Politique de la Ville mais qu'elles puissent s'intégrer plus largement dans les politiques de droit commun.

LES MOYENS D'INTERVENTION NE SONT PAS À LA HAUTEUR

Pascal Raoust, chef de projet Politique de la Ville à Marseille, ne se positionne ni en tant qu'opérateur culturel, ni comme un acteur du re-

nouvellement urbain. Il se présente comme un passeur chargé de faciliter la coopération entre les différents protagonistes de la transformation du territoire. Sa mission : « *faire en sorte que ces territoires se développent* ». Il rappelle que la place de la culture et de l'art dans ces dispositifs n'est pas constante et immuable. « *Actuellement, nous sommes plutôt dans une période basse. Quand les Contrats Urbains de Cohésion Sociale se sont mis en place en 2005, la culture n'était pas dans les axes majeurs. Elle est revenue par la pression notamment des élus locaux qui ont fait en sorte que le développement culturel reste un axe majeur dans le développement transversal des territoires. Mais l'Etat a clairement impulsé un désengagement sur ces questions-là* ».

Pascal Raoust intervient sur les XV^{ème} et XVI^{ème} arrondissements de Marseille. « *Nous avons pris en compte la place de l'artiste dans le développement de ces quartiers. Sur ces questions de rénovation urbaine, leur rôle est essentiel. L'artiste apporte une expertise aux habitants. Il leur donne aussi des outils de résistance. Voici pourquoi il est parfois difficile de trouver des financements pour des actions artistiques qui revendiquent leur indépendance vis-à-vis des commanditaires* ».

Les dispositifs de concertation ne sont pas coercitifs a priori et rien n'empêche dans ce cadre d'aborder les questions de mémoire, de trace ou d'impulser des approches artistiques et culturelles. Mais les moyens engagés sur le travail de l'imaginaire ne sont pas à la hauteur des enjeux. « *Sur le territoire que je pilote, l'ANRU engage 80 millions d'euros sur 5 ans. Et la seule exigence affirmée sur des enjeux mémoriels concerne un suivi photographique de la démolition et de la reconstruction du territoire, avec 50 000 euros de prévus sur 5 ans. Nous devons constamment convaincre de la nécessité de ces démarches et chercher des financements complémentaires* ».

Pascal Raoust estime également que la maîtrise d'œuvre devrait être un espace de concertation privilégié. « *Les MOUS (Maîtrise d'Œuvre Urbaine et Sociale) sont soit thématiques soit globales. Pour qu'elles deviennent efficaces, il faudrait inventer une nouvelle forme de maîtrise d'œuvre, urbaine, sociale, mais aussi politique / poétique, en intégrant dans les équipes des artistes* ». Mais globalement, « *les moyens d'interventions ne sont pas à la hauteur des besoins exprimés par le terrain* ».

UN CERCLE VERTUEUX

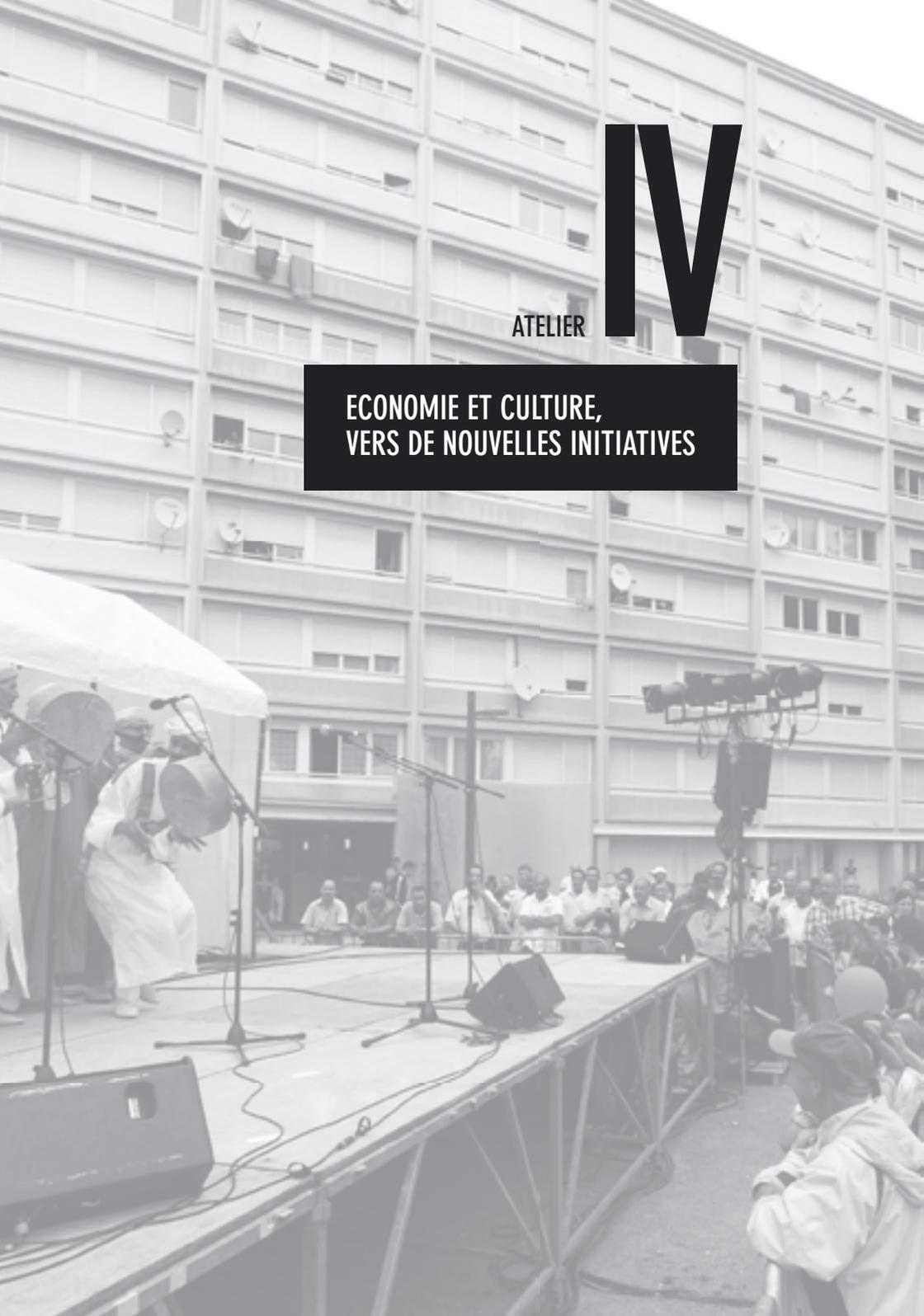
Barbara Prost, chargée de communication et de production pour la compagnie Là Hors De, témoigne alors d'une expérience assez exceptionnelle : le projet Sputnik dans le quartier de La Duchère à Lyon. « *Il est assez rare que les urbanistes et les aménageurs sollicitent des artistes pour que ces derniers investissent un quartier pendant toute la durée des travaux. Mais cette*

mission Grand Projet de Ville (GPV) était assez exemplaire. Elle comportait 15 personnes implantées sur le site dont trois affectées à la concertation. La dimension humaine était déjà très présente ». Néanmoins, Là Hors De a dû imposer sa légitimité. « Pour ce faire, nous avons entamé un long travail de concertation avec tous les acteurs sociaux et économiques du territoire ». Puis l'association a cherché un lieu pour s'implanter. « Nous nous sommes naturellement tournés vers les espaces libres, c'est-à-dire des logements dans une barre vouée à la destruction. Nous avons ainsi récupéré de plus en plus d'appartements pour accueillir des artistes en résidence. Avec comme but ultime qu'ils partagent le quotidien des habitants ». Là Hors De initie alors un principe de parrainage entre des familles du quartier et des artistes. « Ces derniers ont pu entrer directement en contact avec la parole des habitants, sans intermédiaire, sans filtre ». L'artiste devient une courroie de transmission entre les habitants et les commanditaires. « Pour aller plus loin dans la collaboration, nous avons également décidé de faire parrainer les artistes par des élus. Il entendait ainsi les deux points de vue. In fine, au moment de l'inauguration de l'appartement, l'artiste, l'habitant et l'élu étaient réunis ».

Le dialogue et l'échange transforment des situations de conflit en principe dynamique. A condition que l'aménageur accepte d'écouter et de prendre en compte le point de vue des habitants et des artistes. Comme le fait ensuite remarquer Alain Helou, directeur des Ateliers du Vent à Rennes, cette volonté d'impliquer réellement l'artiste dans les processus de rénovation urbaine devrait concerner l'ensemble des territoires et pas uniquement ceux qui sont inscrits dans la Politique de la Ville. Il estime d'ailleurs que les artistes intervenants dans les espaces publics mériteraient d'être considérés comme de véritables experts urbains. Le financement des projets artistiques serait alors intégré aux programmes d'aménagement au lieu d'être uniquement cantonné aux seules lignes culturelles. De toute évidence, cette expertise sensible de la Cité participerait à la rendre plus désirable. ♦

Photo : Ben Allalat, Casbah Boutaric, 2010, Esplanade Boutaric, Les Grésilles, Dijon.

©JC Tardivon



ATELIER

IV

ECONOMIE ET CULTURE,
VERS DE NOUVELLES INITIATIVES

ATELIER IV

ECONOMIE ET CULTURE, VERS DE NOUVELLES INITIATIVES

Gilles Castagnac, président de Mila Paris,

Maud Dissescou, chargée de mission à la couveuse d'activités et d'entreprises culturelles CADO à Marseille,

Nelly Metzger, adjointe au Maire de Dijon, déléguée à l'emploi, à l'insertion, à la formation et à l'économie sociale et solidaire,

Georges Viala, président de l'Institut des Deux Rives à Bordeaux.

Modérateur : **Philippe Henry**, universitaire, Maître de conférences au département Théâtre de l'Université Paris 8 - Saint-Denis.

L'universitaire Philippe Henry, animateur de cet atelier, propose de s'interroger sur les nouvelles conditions de production de la « *richesse culturelle* » et son impact sur le territoire. En quoi modifient-elles l'organisation des territoires et participent-elles à leur développement ? « *A la fin du XX^e siècle se sont mis en place des modes d'organisation et de structuration de l'art qui ne sont plus forcément pertinents aujourd'hui. Les milieux de l'art ont changé. Et beaucoup de démarches artistiques envisagent différemment les problématiques de médiatisation et de médiation. Mais plus globalement, c'est la société entière qui a basculé d'un mode de production industrielle à des formes de production beaucoup plus immatérielles. Nous ne pouvons plus appliquer à l'identique les recettes qui étaient encore opérationnelles il y a quelques années* ».

ACCOMPAGNER LA PRISE DE RISQUE

Gilles Castagnac présente alors le projet Mila, la rue de la musique dont il est le président. « *Une initiative d'une élue du XVII^{ème} arrondissement à Paris. Bien qu'étant chargée de l'économie, elle était sensible au monde de la musique. Elle a donc favorisé la création d'un pôle d'entreprises musicales sur le quartier, mais dans un objectif de rénovation urbaine. Le principe consiste à inciter le bailleur social à mettre à disposition d'entreprises musicales des boutiques inoccupées à des tarifs préférentiels et avec des baux précaires. Quinze boutiques et un espace de bureaux sont ainsi disponibles* ». La Ville de Paris subventionne le projet à hauteur de 25 000 euros et le Conseil Régional finance un emploi tremplin. Ce dispositif bénéficie également d'une aide de 7500 euros du Fonds pour la création Musicale (FCM). « *Aujourd'hui 30 structures sont implantées sur une surface de 1500 m². L'ensemble représente un peu plus de 10 millions d'euros de chiffre d'affaires cumulé. Ce sont des entreprises de production artistique (label, éditeurs...). 200 artistes sont directement concernés* ».

Un autre chiffre permet de prendre conscience des retombées économiques du projet : « *15 000 repas sont pris annuellement dans ce quartier qui était en déshérence économique, poursuit Gilles Castagnac. L'ensemble des pas-de-porte était fermé depuis de nombreuses années. Petit à petit le tissu économique se reconstitue* ».

Ce dispositif créé en 2002 semble aujourd'hui connaître une crise de croissance. *« Les loyers sont bas, mais au bout de 23 mois l'entreprise est censée quitter les lieux. Or quand elle a réussi son implantation, la structure veut rester et dans ce cas, elle est obligée d'échapper au dispositif pour signer un bail de 3, 6 ou 9 ans. Mais certaines n'ont pas encore la capacité d'intégrer les lois du marché et si on les met dehors, on les condamne. De plus, le fait que le bail ne soit que de 23 mois n'incite pas à investir dans l'aménagement du local. Nous envisageons de passer à Mila 2 : offrir la possibilité de passer en bail 3, 6, 9, sans sortir du dispositif »*. Il s'agira alors de renforcer la structuration du projet. *« Nous explorons des pistes pour favoriser la mutualisation. Par exemple, en créant un fonds inter-entreprise qui servirait au soutien des nouveaux arrivants »*. Le pôle étant déjà opérationnel, il devrait être plus aisé de solliciter la puissance publique pour qu'elle participe à l'extension du dispositif.

Il est également intéressant de noter l'évolution de ce pôle. *« Initialement, le projet était centré sur des labels. Aujourd'hui, les entreprises ont diversifié leurs activités et couvrent l'ensemble de la chaîne artistique : production de spectacles et de disques, accompagnement de l'artiste... Ce sont des entrepreneurs au sens premier du terme : ils inventent de nouvelles activités, mais ils n'ont pas les moyens de cette prise de risque »*. Le Mila pourrait être un lieu d'expérimentation, un espace d'accompagnement de la prise de risque. *« La solidarité entre les structures profiterait alors à l'ensemble de la filière musicale »*.

LA SOLIDARITÉ ENTREPRENEURIAL

La couveuse d'activités et d'entreprises culturelles CADO intervient, elle, en amont de l'activité. *« Ce dispositif d'accompagnement porté par l'AMI (Centre de Développement pour les Musiques actuelles) concerne aussi bien des associations que des entreprises commerciales, explique Maud Dissescou chargée de mission. Nous sommes à la croisée des chemins entre le marchand et le non marchand. Quant à l'approche, elle touche l'ensemble de la filière musicale, jusqu'aux métiers périphériques : les prestataires de services et de communication. Le postulat de départ consiste à envisager ces activités dans leur capacité à renforcer les projets artistiques »*. Il s'agit donc bien d'un projet de territoire. La couveuse est implantée à la Friche La Belle de Mai à Marseille. Elle travaille à la mise en réseau des opérateurs de la couveuse CADO avec les professionnels régionaux et notamment avec les 70 structures qui sont regroupées sur ce pôle d'auteurs. *« Nous sommes sur un dispositif de proximité, reprend Maud Dissescou, avec des accompagnements individualisés sur un an. Des formations spécifiques à la création d'entreprise sont également dispensées pour renforcer les compétences managériales des porteurs de projet »*. L'enjeu est également de susciter de l'émulation entre les structures en évitant les

postures de concurrence. Au contraire, des outils de mutualisation sont développés et les démarches de coproduction sont fortement encouragées. « Les porteurs de projet partagent les mêmes objectifs, se heurtent aux mêmes problèmes. Cette proximité entre les enjeux de développement est renforcée par une proximité géographique qui renforce d'autant plus la solidarité. La couveuse accompagne actuellement 12 projets et a peu de recul puisqu'elle n'existe que depuis un an.

« La couveuse n'accompagne pas des artistes, mais des opérateurs professionnels, ajoute encore Maud Dissescou. Pratiquement tous les métiers sont représentés : manager, diffuseur, label, studio d'enregistrement, mais aussi projet au croisement de l'économie sociale et solidaire et de l'activité commerciale. Nous n'accompagnons pas, pour l'instant, ni distributeurs ni éditeurs. Ces activités, majoritairement concentrées à Paris, sont sous représentées en région ». Or, pour garder les artistes en région, il faut pouvoir leur proposer l'ensemble des métiers nécessaires au développement de leur carrière.

Comment la couveuse intègre-t-elle les mutations du secteur ? *« Il est indispensable d'envisager la dématérialisation des supports, le numérique, les nouveaux modes de communication. La concentration et la globalisation des marchés sont également des données incontournables. Les TPE doivent faire face à ces défis et préserver leur indépendance ».* En outre, le secteur est confronté à la baisse des subventions publiques. Il devient indispensable de diversifier les sources de financement, notamment en s'adressant aux fondations privées, en faisant appel au mécénat et en augmentant la part de recettes propres. « Beaucoup de créateurs de projet réfléchissent en termes de création, mais pas d'exploitation des œuvres.

Le secteur est aussi confronté à une précarité de l'emploi. Les niveaux de rémunération ne correspondent pas aux niveaux de qualification. On note également un manque d'outillage pour s'approprier les problématiques économiques. Enfin, la réglementation du secteur est très complexe et demande des compétences très larges ». Pour trouver leur point d'équilibre économique, les porteurs de projet ont tendance à développer une multitude d'activités complémentaires. *« Au sein de la couveuse, nous leur apportons des outils d'analyse pour identifier les activités rentables et celles qui sont déficitaires afin de trouver un modèle économique à partir de cette pluriactivité ».*

Gilles Castagnac pose alors la nécessité de reconstituer de nouvelles infrastructures de production qui permettront de rendre économiquement viable ces démarches dont la finalité première n'est pas le profit. *« C'est un enjeu politique. Sans ces infrastructures, il est impossible de générer des*

échanges. Jusqu'à présent les majors organisaient le système. Mais ce modèle n'est plus opérationnel. L'économie solidaire a un rôle central à jouer pour recréer ces nouvelles infrastructures ».

LE TIERS SECTEUR ÉCONOMIQUE

Mais sur quels principes repose cette autre approche de l'économie ? Nelly Metge, adjointe au Maire de Dijon, déléguée à l'emploi, à l'insertion, à la formation et à l'économie sociale et solidaire, rappelle quelques données fondamentales. *« L'économie sociale et solidaire n'est pas une économie du pauvre. Elle se développe en période de crise et s'oppose très fortement à l'économie libérale. Elle opère à la croisée de l'économie marchande, publique et domestique ».* Les sociétés contemporaines se doivent de trouver leur équilibre entre l'économie de marché, celle qui relève de l'intérêt collectif et celle qui procède de l'entraide entre les gens, du bénévolat, du don et contre-don. Cette économie sociale et solidaire n'est pas marginale puisqu'elle regroupe les associations, les mutuelles et les coopératives. Ainsi, le secteur culturel qui repose essentiellement sur le modèle associatif est de fait inscrit dans l'économie sociale et solidaire. *« Il est important de rappeler que la culture est porteuse de richesse, poursuit Nelly Metge. Ce secteur représente 18% des 1 100 000 associations qui existent en France. 1 900 000 personnes sont salariées dans des associations et 190 000 travaillent dans le champ culturel. Le secteur culturel est financé à 47% par des financements publics et à 53% par des financements privés. Cette hybridation des ressources est également propre à l'économie sociale et solidaire ».*

Nelly Metge identifie les difficultés spécifiques au milieu culturel : *« le manque de locaux, la précarité des emplois, la difficulté d'élaborer des stratégies à moyen et à long terme. Les questions d'évaluation sont aussi problématiques ».* Comment valoriser les actions et notamment mettre en exergue l'utilité sociale ? *« Il faut favoriser la co-construction avec les élus de critères d'évaluation quantitatifs et surtout qualitatifs ».*

La demande d'accompagnement et d'ingénierie, notamment dans le cadre des DLA (Dispositif Local d'Accompagnement), pour consolider l'activité est aussi très importante.

Par contre, les associations culturelles sont peu présentes dans les Chambres Régionales de l'Economie Sociale et Solidaire (CRESS). *« Pourtant ces instances représentatives ont vocation à former, informer, mais aussi à sensibiliser et à rendre plus visible ce secteur. Les structures qui œuvrent dans le champ de l'économie sociale et solidaire ont intérêt à se regrouper et à développer de nouvelles formes de gouvernance, par exemple en intégrant des jeunes pour mieux se projeter dans l'avenir ».* Comment également associer

les habitants à ces nouvelles formes de gouvernance ? En termes de mutualisation, il apparaît essentiel de s'appuyer sur des réseaux d'échanges réciproques de savoirs. Enfin l'approche doit être coopérative. *« Nous ne sommes pas sur un champ concurrentiel. La coopération concerne non seulement le champ culturel, mais s'étend également à d'autres secteurs d'activité ».*

LE CAPITAL INTELLECTUEL

Georges Viala, président de l'Institut des Deux Rives à Bordeaux, ouvre alors une piste de réflexion et d'action complémentaire : l'économie créative. Cette approche conteste les prétentions hégémoniques du néolibéralisme. *« Tout système qui se vit en situation de monopole court à sa perte et génère des effets extrêmement graves. Début 2008, j'ai créé un lieu de réflexion à Bordeaux pour avancer sur un modèle économique qui place l'homme au centre du jeu. Comment redonner du sens au développement économique ? Je suis convaincu que la réponse à cette question passe par la culture, par le lien entre économie et culture. En travaillant sur le sujet nous nous sommes aperçus qu'il existait un nouveau paradigme : les industries créatives. Cette notion est peu connue en France alors qu'elle s'est développée un peu partout dans le monde, notamment dans les pays anglo-saxons où la relation entre économie et culture est beaucoup plus décomplexée que chez nous ».* Au printemps 2008, la Conférence des Nations unies sur le Commerce et le Développement (CNUCED) a réalisé un rapport sur ce sujet. Elle présente les industries créatives *« à la croisée des chemins entre les arts, la culture, les affaires et la technologie »*. Cette définition englobe le cycle de création, de production et de distribution de biens et services avec comme facteur de base l'utilisation du capital intellectuel. *« Ce programme des Nations Unies, reprend Georges Viala, considère la culture comme la base sociale qui permet de stimuler la créativité, l'innovation, le progrès et le bien-être humain. Nous assistons peut-être à l'émergence d'un nouveau secteur. Un secteur quaternaire, comme il existe un secteur primaire, secondaire et tertiaire ».*

Ce secteur se développe prioritairement dans les territoires urbains et a généré ce que l'économiste américain Richard Florida appelle la classe créative dont la fonction économique est de créer des idées, des technologies, du contenu. *« Et quand des talents se regroupent cela génère de l'émulation. Ces talents sont particulièrement sensibles à une valeur clé : la tolérance. Un territoire tolérant accepte la diversité. Les territoires créatifs ont cette caractéristique ».*

Le poids de l'économie créative semble considérable. *« À Londres, c'est le second secteur d'activité économique aujourd'hui. Et ce secteur recoupe par certains aspects l'économie sociale et solidaire. La dimension sociale est extrê-*

mement présente puisqu'il s'agit de redonner un sens à l'activité. Il existe un réseau des villes créatives dans le monde. Lyon est la première ville française à avoir rallié ce réseau ».

Mais cette économie à forte valeur ajoutée ne risque-t-elle pas d'entériner les fractures culturelles et sociales ? Comme le souligne Philippe Henry, il est important d'éviter de recréer une économie qui ne profiterait qu'à certaines couches de la population. Ne serait-il pas judicieux, demande alors Eric Chevance, de dissocier les industries créatives de l'économie créative ? Cette dernière, parce qu'elle concerne l'ensemble des activités liées au commerce de la pensée et du sensible, permet sans doute une approche beaucoup plus large et plus démocratique de ces questions.

Gilles Castagnac envisage, lui, une certaine dichotomie entre les infrastructures industrielles qui reposent sur la possession des moyens de production et les démarches artisanales, indépendantes, dont la richesse repose sur le savoir-faire et sur la volonté de placer l'artiste, donc l'homme, au cœur de l'activité. « *L'industrie créative n'est pas entre les mains des grands groupes industriels, précise Georges Viala. Au contraire, elle est majoritairement composée de petites entreprises. Ce modèle économique est construit sur un principe de transversalité. Elle implique la capacité de différents secteurs à travailler ensemble* ».

Maud Dissescou souligne alors que la posture est avant tout éthique : « *Nous sommes sur une production artisanale avec une logique économique puisque nous devons nous positionner sur un marché. Nous utilisons les outils de la performance économique, mais à d'autres fins que le seul profit* ». En effet, ajoute Nelly Metge, une association est en droit de faire du bénéfice. « *L'important, c'est que la richesse produite soit redistribuée* ».

Les industries culturelles sont-elles fondamentalement antinomiques avec l'idée même de création artistique, comme le pense un intervenant en citant le philosophe Adorno ? Gilles Castagnac soutient, lui, que des infrastructures industrielles sont nécessaires, mais qu'il importe de se les réapproprier. Le pouvoir politique a alors un rôle primordial à jouer dans l'accompagnement et le développement de ces structures qui misent véritablement sur la production de contenu, de création, de pensée et d'intelligence. Sans cette vision politique, ces projets ne trouveront pas leur rentabilité et, de toute façon, ils ne concerneront qu'une élite.

Fazette Bordage, chargée de mission Nouveaux Territoires de l'Art à l'Institut des Villes, évoque alors l'exemple du Musée Guggenheim à Bilbao, souvent présenté comme exemplaire de la régénération urbaine par la culture. Elle rappelle que ce projet implique très peu la population

locale. Pour Georges Viala, cette conception de l'aménagement urbain ne correspond pas à de l'économie créative parce qu'elle n'est pas pensée en concertation avec les acteurs locaux.

Comme le remarque encore un intervenant, ces nouvelles approches économiques soulignent à quel point les modes de calcul traditionnels de la productivité sont inadaptés. « *Nous devons repenser les notions de temps de travail, d'emploi. Comment mesurer, délimiter les différents apports du territoire de l'environnement ? Nous sommes obligés de revenir à des notions d'appréciation, c'est-à-dire nous positionner sur le terrain de la délibération* ».

Nous sommes bien face à un bouleversement paradigmatique. Philippe Henry : « *Les modalités de production et d'échange ayant radicalement changé, il nous faut réinventer l'ensemble de nos dispositifs* ». On se rend bien compte que l'affirmation de la dimension immatérielle de la production a des incidences sur la manière même de penser l'économie et qu'en la matière de nouvelles approches et théories ont émergé et qu'elles ne sont pas encore assez connues, notamment en France.

Cette nouvelle approche économique devrait être synonyme de nouvelles formes de redistribution. A ce sujet, les choix politiques ne sont pas neutres puisqu'ils sont garants de la régulation des systèmes d'échanges. « *Soit on arrive à un mode d'exploitation de la créativité au profit de quelques-uns, poursuit Philippe Henry, soit se met en place un système participatif qui profite au plus grand nombre* ». La situation apparaît d'autant plus paradoxale que beaucoup de ces activités sont finalement peu soutenues, alors même que, de par leur dimension innovatrice, elles devraient être considérées comme des moteurs du développement économique. L'un des chantiers prioritaires concernerait donc la pérennisation des projets. Ce qui nécessite forcément des infrastructures. Mais le contenu doit primer sur le contenant. Cette consolidation exige aussi un esprit de co-construction avec les collectivités territoriales, un dialogue pour mettre en place des critères d'évaluation quantitatifs et qualitatifs partagés. ♦

Photo : Suprême Tajine de Nicolas Simarik, Casbah Boutaric,
2009, Esplanade Boutaric, Les Grésilles, Dijon.
©Roxanne Gauthier



V

ATELIER

LA PARTICIPATION DES HABITANTS,
UN FACTEUR D'INNOVATION

ATELIER V

LA PARTICIPATION DES HABITANTS, UN FACTEUR D'INNOVATION

Isabelle Tardiglio : directrice de l'association Entrez sans Frapper à Toulouse,

Benjamin Boland, directeur de la Maison de Quartier Claudel-Bernanos à Chalon-sur-Saône,

Patrick Kamoun, conseiller à l'Union sociale pour l'habitat,

Pascal Nicolas-Le-Strat, politiste et sociologue.

Modératrice : **Chantal Lamarre**, directrice de la Scène nationale Culture Commune.

On entend constamment parler de participation des habitants. « *Mais, s'interroge Chantal Lamarre, directrice de la Scène nationale Culture Commune, en introduction des débats, comment ce concept s'incarne-t-il dans un vrai projet politique ?* ». Une chose est sûre : les artistes qui interviennent dans le cadre d'opérations de renouvellement urbain sont souvent sollicités sur des enjeux participatifs. « *Ces pratiques artistiques sont perçues comme des formes innovantes pour aborder le bien-être social dans les quartiers* ». Pourtant, Chantal Lamarre identifie quelques limites à cette implication des habitants. « *Quid de la participation des élus, des bailleurs sociaux, des enseignants, des services sociaux, des associations, des services municipaux, des Assedic, des structures d'insertions... ? On parle de la participation des habitants, mais pour occulter la participation de tous. Les projets de rénovation urbaine nécessitent un partage de sens qui amène les gens à travailler ensemble. Mais chacun a sa culture professionnelle et les fonctionnements sont extrêmement sectorisés, ce qui ne facilite pas les démarches participatives* ».

UNE ARTISTE CITOYENNE

La plasticienne Isabelle Tardiglio travaille depuis 10 ans dans le quartier Empalot à Toulouse. « *Je ne suis pas arrivée en tant que porteuse de projet, ni en tant qu'artiste sachant ce qu'était l'art. Je me suis implantée dans ce quartier comme une citoyenne. J'étais photographe, je m'intéressais au social et aux questions de discrimination. Ce quartier de 6 500 habitants avait été construit de façon provisoire. Il devait être rapidement démoli, mais il existe toujours. Désormais, il est intégré au GPV et des barres d'immeubles vont être détruites. Le terrain est très proche du centre ville et desservi par le métro. Donc, il a pris de la valeur et est l'objet de spéculation. La population va être bientôt repoussée. Quand je suis arrivée en 1998, j'ai eu l'idée de photographier mes voisins, et, in fine, je leur ai proposé que l'on affiche ces photos sur les murs des immeubles. Ce travail a duré 4 ans et je me suis heurtée à des difficultés. L'adjointe aux affaires sociales était aussi présidente de l'OPAC et plutôt opposée au projet. En 2000, j'ai créé mon association, Entrez sans frapper, avec des voisins. Notre objectif consistait à chercher à faire vivre l'art dans le quartier. Il s'agissait également de créer des ponts entre le centre ville et les quartiers* ».

En 2001, grâce à l'écoute et aux conseils du Sous-préfet à la Ville, Isabelle Tardiglio développe des outils qui lui permettent d'étendre son action. Elle crée un journal, « Nous 6 500 habitants » et organise des expositions chez les gens. Et, en juin 2002, ces derniers choisissent 40 photos qui sont alors exposées sur les murs des immeubles, en très grand format. *« L'exposition en petit format est montrée dans plusieurs endroits et chacun de ces événements devient un prétexte à des rencontres conviviales. Il était important de montrer les photos hors du quartier pour que les habitants prennent conscience de leur valeur et pour les inciter à en sortir ».*

Se pose alors la question des suites à donner à l'aventure. *« Je ne pouvais pas laisser tomber les habitants. Donc, nous avons décidé d'inviter d'autres artistes en résidence toujours pour valoriser les aspirations, les désirs et le travail des habitants ».* L'association n'obtient un local qu'en 2005. *« Le bailleur ne nous facilite pas vraiment les choses ».* Entrez sans frapper propose alors aux habitants de choisir eux-mêmes l'artiste invité en résidence. *« C'était un bon moyen pour favoriser l'appropriation du projet ».* Nicolas Simarik est retenu et propose de réaliser un catalogue de « La Déroute ». Il s'installe pendant 18 mois sur le quartier. *« Il est essentiel que l'artiste vive sur place et soit perçu comme un voisin ».* Une quinzaine d'habitants travaille sur le projet, sur la mise en page et la réalisation du catalogue. Des robes sont créées, des défilés sont organisés... *« Chaque action se décline toujours en micro-projets. Nous cherchons à toujours mettre en avant le talent des gens ».*

Autre souci d'Isabelle Tardiglio : *« mettre en place des actions pérennes. Et la meilleure action pérenne sur un quartier consiste à organiser des repas ».* Donc, en 2007, l'association met en place « Les Autres soirées ». *« On mange ensemble une fois par semaine et à cette occasion, nous rencontrons un artiste ou une structure nationale. Les gens découvrent ainsi d'autres démarches ».* Depuis 2008, Entrez sans frapper organise également des actions dans les halls d'immeuble et les cages d'escalier. Isabelle Tardiglio est aussi à l'initiative d'un projet, « Et pour toi c'est quoi l'art ? », qui « invite quiconque sur la planète à créer une carte postale ». Un livre de cartes postales sera édité à la fin de l'opération. Enfin, cette année a été mis en place un pique nique « Troc de mots », un échange de paroles tous les dimanches midi, avec des musiciens, des poètes, des slameurs...

Chantal Lamarre tire de ce témoignage un certain nombre d'interrogations : *« La population participe, mais les gens sont difficilement force d'initiative. Autre question : la précarité des artistes qui interviennent dans ce cadre. Ils sont considérés comme des artistes de seconde zone pour des quartiers de seconde zone. Et on peut aussi s'interroger sur la participation de l'ensemble des acteurs : élus, bailleurs, structures sociales... »*

UN AUTRE REGARD

Benjamin Boland, directeur de la Maison de Quartier Claudel-Bernanos, à Chalon-sur-Saône, évoque plus particulièrement une action axée sur la mémoire, la transmission, les luttes contre l'exclusion, l'immigration. « *Nous voulions développer un projet autour de ces questions en amenant de la valeur artistique. Une action valorisante pour les habitants qui en même temps devaient être au centre de la démarche, donc acteurs* ». Depuis sept ans, autour de ce projet, un certain nombre de réalisations ont vu le jour : expos photos, court-métrage, festival...

La rencontre avec l'artiste Farida Hamak a été déterminante. « *Elle était initialement reporter de guerre. Elle a également travaillé comme photographe de mode. Puis elle a décidé d'orienter sa pratique vers des formes plus personnelles. Elle a réalisé une œuvre photographique, puis vidéo, sur l'histoire de sa mère et a ainsi retracé son parcours d'immigration* ». Ce travail s'est révélé être un point d'accroche avec les « mamans » du quartier. « *Nous avons décidé de réaliser un livre photographique avec quelques-unes de ces femmes. Elles se sont impliquées pendant presque deux ans sur ce projet* ».

Mener à bien une telle aventure demande beaucoup de souplesse de la part de la structure organisatrice. « *Une grande rigueur est nécessaire pour que l'action aboutisse et en même temps, il faut s'adapter au fonctionnement des habitants qui ont leur vie, leur travail, leur famille et leurs problèmes* ». Le livre de photos et d'écriture, « Sans détour », a finalement vu le jour. « *Le texte correspond aux paroles de ces femmes, leurs témoignages instantanés sur leurs photos* ».

Un projet artistique est-il forcément porteur d'innovation, lui demande alors Chantal Lamarre ? « *Pour obtenir des financements, il faut toujours prétendre à l'innovation, répond Benjamin Boland. Mais qu'est ce que l'innovation ? A mon avis, ce projet est surtout facteur d'émancipation. Les femmes qui ont vécu cette aventure portent désormais un autre regard sur elles-mêmes. Leur famille et plus généralement les habitants du quartier, portent un autre regard sur ces femmes. Et enfin, les gens de la ville portent un autre regard sur le quartier. Nous avons ainsi valorisé ces parcours de vie* ».

Cette valorisation passe forcément par la réalisation d'objets artistiques de valeur. Et ce malgré la difficulté croissante des centres sociaux qui subissent le délitement des financements publics, notamment Politique de la Ville. « *Notre projet a été soutenu par l'OPAC, la STAC, société de transports privés. La Politique de la Ville a financé les résidences de Farida Hamak* ». Mais l'édition d'un livre d'art coûte très cher : « *15 000 euros pour 500 exemplaires* ». Et le Musée de la photographie de Chalon, parce qu'il n'a pas choisi l'artiste, n'a apporté aucune aide au projet. « *Comment l'éduca-*

tion populaire et le monde de la culture institutionnelle peuvent-ils travailler ensemble ? Où en est-on de la démocratisation artistique ? Si le musée de la photographie avait participé activement à ce projet, aujourd'hui les habitants du quartier fréquenteraient ce lieu ».

PROJET ARTISTIQUE POUR PROJET DE VIE

Patrick Kamoun, conseiller à l'Union sociale pour l'habitat (USH), parle à propos de ces démarches de parcours du combattant. « *De manière très pragmatique, elles permettent aux habitants de se connaître, ce qui est le premier pas pour éviter les conflits* ». Mais quel peut bien être la motivation des bailleurs sociaux ? « *Nous ne sommes pas des artistes, mais des facilitateurs. Nous sommes là pour faciliter le lien entre les habitants. Venez-nous vendre du lien. Pas forcément des œuvres d'art. L'art, c'est le matériau* ». Pour Patrick Kamoun, ces projets trouvent leur place dans les stratégies des bailleurs sociaux parce qu'ils valorisent le quartier, l'ouvrent sur l'extérieur et, par là même, sortent les habitants de leur enfermement. Autre point important : la pérennité. « *Il est important d'impliquer les habitants dans le temps. Cette inscription dans la durée est fondamentale pour les bailleurs. Il faut faire germer les actions. C'est un travail quotidien* ». Enfin, Patrick Kamoun attend de ces actions qu'elles génèrent du désir dans la population. « *On apporte des projets à des gens qui parfois n'ont plus de projet de vie* ».

APAISE LE LANGAGE

Comme le remarque Pascal Nicolas-Le-Strat, politiste et sociologue, les sciences sociales, les sociologues, les ethnologues sont de plus en plus fréquemment sollicités par les collectifs d'artistes pour qu'ils contribuent à la conduite de ces projets. Mais cette problématisation de la démarche doit se construire de manière participative, en coopération, en coproduction. « *On expérimente un cadre d'analyse ensemble. Ce regard doit être construit de l'intérieur, dans une continuité pour ne pas faire violence et s'amorcer, s'agencer progressivement en association avec le projet* ».

Reste alors à déterminer « *Comment nommer ? Comment désigner ? Dans quelle mesure un mot contribue à faire exister une réalité ?* » Et à l'inverse, comment parfois, il enferme, réduit cette réalité ? « *Les mots changent de signification suivant le contexte* ». De plus, le langage renvoie aussi à des rapports sociaux. « *Comment cohabitent, à l'intérieur de vos projets participatifs, différentes formes de prises de parole ? C'est un enjeu politique majeur en termes de rapport social du savoir* ». A travers les mots transpirent des relations de pouvoir, de domination, de hiérarchisation. « *Nous devons ensemble apaiser les mots, les réinvestir conjointement pour qu'ils deviennent facteurs de stabilité* ». Le sociologue nous invite à lutter contre les effets d'intimidation qui

empêchent la libre circulation de la parole.

Pascal Nicolas-Le-Strat introduit alors la notion de « *carrefour* » qui permet « *de circuler dans les différentes dimensions d'une problématique* ». Il s'agit alors de se rendre disponible. Mais comment construire cette disponibilité indispensable pour interagir et coopérer avec d'autres ? Cette disponibilité induit des pratiques plus collectives, plus objectivées. Elles sont liées à des choix de méthodes, de protocoles, de dispositifs. Il apparaît évident pour le sociologue que le rapport au temps est également essentiel. « *Si nous ne sommes pas dans un engagement de longue durée, dans des temporalités suffisamment longues, nous échappons à la question de la participation. Or, nous avons du côté de la décision publique une volonté de travailler en termes de projet avec une forte focalisation sur le point d'aboutissement et un effet de resserrement du temps autour de celui-ci. Par contre, dans les projets artistiques, on est bien plus dans des processus qui impliquent une mise à l'épreuve des autres temporalités. La temporalité de l'artiste n'est pas celle des habitants, ni celle des autres acteurs. Il y a donc des tensions qui se nouent en termes de temporalité* ».

Cette inscription dans le temps participe de la fabrication d'une histoire qui pourra ensuite être revisitée. « *L'apport des sciences sociales permet de construire des récits d'expériences pour re-parcourir ces antériorités* ».

Il est également nécessaire d'aborder les espaces dans leur multiplicité. D'intégrer les différentes appréhensions de ces territoires de vie, d'activités, d'imaginaires, y compris dans leur dimension sexuée et générationnelle.

Cette disponibilité est garante de la capacité à mettre à l'épreuve, à expérimenter. Mais la précarité est-elle le prix à payer pour cette liberté ? Pour Pascal Nicolas-Le-Strat, il existe en tout cas un rapport évident entre les conditions d'activité et la disponibilité. Il milite alors pour le développement des micro-projets. « *Ce cadre ne concerne pas uniquement une question d'échelle, mais introduit d'autres registres, privilégie la réactivité, la disponibilité. Ce mode de fonctionnement est une réponse à la globalisation. Il met en jeu une forme de puissance qui n'est pas de l'ordre de la globalité, mais de l'ordre de la démultiplication. La démultiplication de ces micro-projets va finir par peser sur la dynamique d'ensemble. L'autre qualité du micro-projet, c'est l'insistance. Ce n'est pas la résistance mais bien l'insistance* ».

Pascal Nicolas-Le-Strat nous invite enfin à essayer de repenser l'économie en intégrant les échanges non-marchands, la gratuité et le don. « *C'est un réel enjeu politique. Quand il y a une contribution non-marchande, elle est constitutive de cette économie. Cela permet d'alimenter des revendications* ».

PENSONS COLLECTIVEMENT

Lors du débat avec la salle, Eric Chevance a insisté sur la nécessité de ne pas tomber dans l'autosatisfaction. Il nous invite au contraire « à réfléchir sur ce qui ne marche pas. Beaucoup de nos projets portent sur les gens eux-mêmes, sur une représentation que nous leur renvoyons d'eux-mêmes. Comme si ces personnes n'étaient pas capables de s'intéresser à autre chose qu'à eux-mêmes. N'y a-t-il pas là encore une forme de mépris ? ». Benjamin Boland élargit encore cette question : « Quelle place ont ces gens des quartiers populaires dans la société française ? Et quels stéréotypes cela a construit ? Ne sommes-nous pas encore enfermés dans une vision coloniale de ces populations ? ».

Bruno Lajarra, directeur artistique de la Compagnie Vies à Vies, revient sur la nécessité d'impulser des démarches collectives. Il estime que le système de fonctionnement des institutions du spectacle vivant, en encourageant les pratiques consuméristes du public, freine le développement de telles aventures artistiques.

Claude Renard revendique le droit à la lenteur, à la réflexion et donc à la nécessité de s'entourer de chercheurs en sciences sociales et humaines. Elle est également très sensible à la notion de disponibilité. « Dans le cadre des micro-projets, on maîtrise la démarche, on peut la voir avancer pas à pas ».

« Il est très difficile de faire sortir les communautés de leur quartier, remarque alors Romain Aparicio, président de Zutique Productions. Surtout pour les emmener dans des lieux institutionnels. Nous aimerions que ceux qui sont devenus nos voisins, nous suivent quand nous intervenons dans une scène de musique actuelle ou dans une scène nationale ». « La visibilité des projets permet de faire passer nos messages et change les regards sur les habitants des quartiers », ajoute Isabelle Tardiglio. Cette visibilité est aussi garante de la pérennité des démarches. Elle apporte de la crédibilité institutionnelle : « Quand il y a une bonne idée quelque part, on essaye de la reproduire dans un autre quartier, estime ainsi Patrick Kamoun. Nous sommes dans un système de reproduction ».

« Ces démarches ne doivent pas rechercher leur légitimité uniquement dans le cadre des politiques culturelles, mais plus globalement dans le cadre du politique, remarque judicieusement une intervenante dans la salle. Il faudrait réussir le passage de la personne au citoyen. Quand la démarche est légitimée par le citoyen, cette reconnaissance est aussi importante, sinon plus, que la reconnaissance des institutions culturelles ».

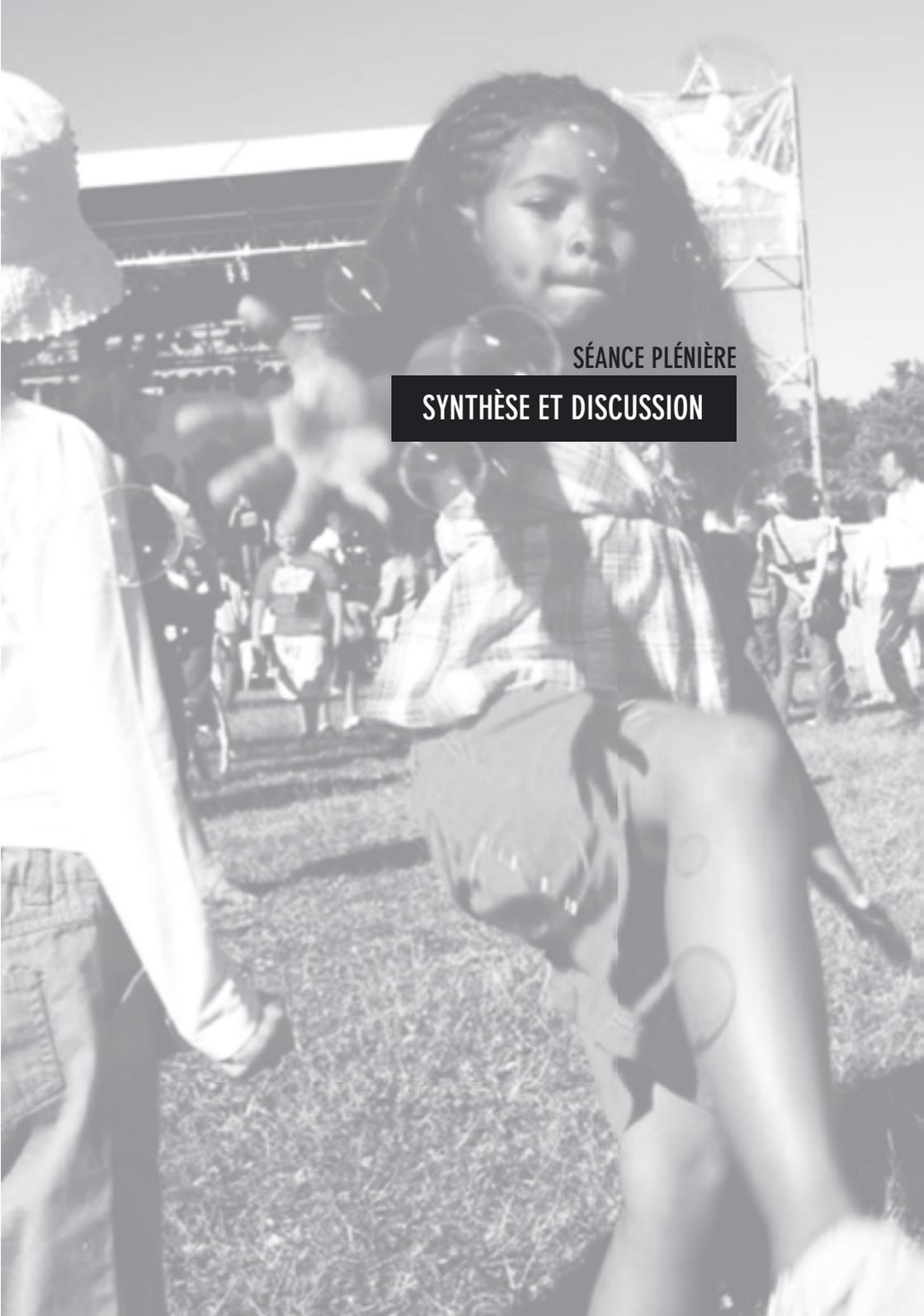
« Les projets que nous développons sont toujours artistiques, reprend Philippe Foulquié, directeur de la Friche La Belle de Mai, à Marseille.

L'authenticité dans la construction de l'œuvre est fondamentale. La capacité d'intervention sur la ville n'est pas posée a priori. Par contre, l'écologie artistique nécessite que la relation au public soit la plus authentique possible. Et c'est souvent avec les publics non convenus que se construit ce rapport authentique ».



Photo : Grésilles en Fête, 2009, Parc des Grésilles, Dijon.

©Roxanne Gauthier



SÉANCE PLÉNIÈRE

SYNTHÈSE ET DISCUSSION

SÉANCE PLÉNIÈRE

SYNTHÈSE ET DISCUSSION

Philippe Méjean, urbaniste et Maître de conférences à l'Institut d'urbanisme et d'aménagement Régional à l'Université Paul Cézanne Aix Marseille,

Eric Chevance, délégué général de l'association ARTfactories/Autre(s)pARTs,

Luc Faraldi, directeur du centre de ressources du SGCIV,

Fazette Bordage, chargée de Mission NTA au sein de l'Institut des Villes,

Chantal Lamarre, directrice de la Scène nationale Culture Commune.

Philippe Méjean, urbaniste, enseignant et chercheur, introduit la synthèse des débats. Il rappelle que la réflexion sur la place de l'intervention artistique dans la Politique de la Ville s'inscrit dans une histoire. *« Il est indispensable de faire un travail de mémoire par rapport aux expériences passées. Nous devons nous appuyer sur ce qui a déjà été pensé et dit quant aux rapports entre culture et art, entre démocratie et démocratisation culturelle, entre art savant et art populaire... »*.

LE DÉSIR ET LA RÉALITÉ

Philippe Méjean juge le contexte à la fois périlleux et ouvert. *« Nous sommes dans une époque de grandes incertitudes et face à de nombreuses interrogations abyssales. Mais ce contexte est aussi propice à l'innovation. Il y a des opportunités à saisir. La politique de rénovation urbaine en est une. Ces politiques volontaristes et parfois radicales de recompositions des territoires engagent des moyens financiers considérables. Alors que ces territoires souffraient d'une très grande fixité d'architecture et d'urbanisme, ils sont désormais devenus des territoires d'invention »*. Comment mettre à profit ces processus de transformation pour faire valoir d'autres ambitions, d'autres désirs ? Pour reposer la question de la place des habitants.

Philippe Méjean revient ensuite sur la thématique générale de ces Rencontres Nationales. *« Parler de régénération urbaine permet de ne pas se focaliser uniquement sur les procédures publiques et les labels ANRU ou GPV. On aborde la question à partir d'un spectre plus large : la place de la création artistique dans l'aménagement de la ville. Mais cette question ne se pose pas dans les mêmes termes selon que les territoires sont ou non éligibles à la Politique de la Ville »*. De plus, le thème de régénération fait débat. *« Pour les urbanistes, il fait référence aux opérations menées en Angleterre, dans les années 60-70. Sur fond de grave crise économique, les gouvernements de l'époque se sont employés à reconvertir des espaces à vocation économiques, mais en ne se souciant pas de la place des habitants »*. L'autre contre-sens possible avec le mot régénération est étymologique. *« Dans le dictionnaire Larousse, on voit apparaître ce mot avec son sens le plus ancien : reconstitution naturelle d'une partie vivante qui a été détruite. Régénération des chairs d'une*

plaie, d'un tissu osseux, d'un os fracturé. Or, les processus qui nous occupent ne concernent pas les évolutions naturelles de la vie. Et ce mot porte une connotation thérapeutique. On serait là pour soigner un corps malade ? ». Philippe Méjean préfère, lui, envisager l'intervention artistique dans l'espace urbain dans une construction dialectique entre ce qui relève du principe de plaisir et ce qui est de l'ordre du principe de réalité. « *Les artistes, les créateurs, ont su se rendre désirables. De nombreux intervenants l'ont soulignés* ». Mais ces démarches sont-elles représentatives ou marginales ? « *Ne sommes nous pas dans l'épiphénomène ?* ». Le principe de réalité questionne justement l'efficacité de ces projets. « *Qui désire le projet ? Quels objectifs poursuivent le maître d'ouvrage ou l'élu ? Certains artistes interviennent de leur propre initiative, d'autres répondent à des commandes avec plus ou moins de liberté. Il ne faut pas hésiter à re-questionner la commande. Selon l'endroit d'où émane le désir, les conditions de réalisation de la démarche ne sont pas les mêmes. Les risques d'instrumentalisation non plus. On a vu aussi que les situations étaient très différentes quand les artistes s'implantaient sur le territoire ou qu'à l'inverse, ils ne faisaient que passer. Et les choix sont bien évidemment aussi esthétiques* ».

Il est d'autant plus difficile de tirer des enseignements généraux que nous sommes face à une multitude d'expériences différentes. L'évaluation est un exercice périlleux, mais indispensable. « *Nous devons sortir de l'injonction de participer pour nous inscrire dans des projets d'association, de co-construction. Est-ce qu'on a réussi à dialoguer ? A redonner la parole à l'habitant ? Il faut observer finement pour apprécier exactement si les effets espérés ont été atteints ? Et les critères sont encore plus incernables à une échelle collective. Comment évaluer si le bien-être collectif du territoire a été amélioré ? Si le lien social a été renoué ? Il faut observer les opérations en se mettant à plusieurs autour de la table et croiser des approches différentes de l'évaluation* ».

Sur les conditions de la réussite des projets, Philippe Méjean avance quelques pistes. « *La durée et la prise en compte de la notion de processus sont fondamentales. Plaidons pour une plus grande inscription dans le temps* ». Philippe Méjean évoque ensuite la capacité d'expertise de l'artiste sur des champs qui ne sont pas les siens. A partir du moment où l'artiste devient partie prenante de processus urbains lourds, il a tout intérêt à développer sa capacité créative en intégrant les mécanismes des politiques publiques et la manière dont elles se mettent en œuvre. Pour ce faire, il peut s'appuyer sur l'expertise de chercheurs en sciences sociales. « *Des pistes de travail ont aussi été esquissées quant à la gouvernance des projets. Il serait pertinent de les travailler collectivement et surtout de les organiser* ».

Enfin, Philippe Méjean questionne les suites à donner à ces Rencontres

Nationales. « *Comment continuer à progresser collectivement ? Comment imaginer des prolongements à ce premier débat ?* ».

« QUE TOUS LES POINTS DE VUE PUISSENT S'EXPRIMER »

Eric Chevance pense également que le contexte politique, économique et social offre de nombreuses opportunités. « *La période que nous traversons laisse des interstices dans lesquels nous pouvons nous faufiler. Nous avons une histoire, nous pouvons nous appuyer sur nos expériences pour les dépasser et inventer de nouvelles façons de faire. Il faut faire preuve d'énergie et d'optimisme* ».

Mais comment susciter le désir d'un projet artistique et culturel chez les habitants ? Eric Chevance propose de changer les formulations. « *Ne parlons plus de la participation des habitants mais de la place des habitants. Nous devons aussi travailler en amont sur la définition des objectifs. Être très clair sur les attentes de chaque acteur et travailler à la convergence de ces enjeux* ». De même, il apparaît important de réfléchir à la manière dont se construisent les moments d'échanges et de débats, pour éviter la rétention d'information et, au contraire, faciliter la circulation de la parole. « *Peut-être sortir des approches très générales pour se focaliser sur un cas. Une étude de cas pour que l'ensemble des acteurs qui ont participé au projet, pour que tous les points de vue puissent s'exprimer* ».

Luc Faraldi, directeur du centre de ressources de la Délégation Interministérielle à la Ville, intervient alors pour fournir des informations sur les changements opérés au niveau de la Politique de la Ville. Dans le cadre de la dynamique Espoir banlieues, des délégués du Préfet vont venir renforcer la présence de l'Etat dans les quartiers. Ils seront chargés d'épauler les équipes de la Politique de la Ville. Luc Faraldi rappelle ensuite que les CUCS (Contrats Urbains de Cohésion Sociale) vont arriver à échéance. « *Nous entrons donc dans une période de réflexion sur les prochains Contrats de Ville, notamment sur la place de la culture dans les dispositifs. Vous avez tout intérêt à rester vigilant et en veille sur ces orientations* ». Luc Faraldi revient également sur la nécessité de créer des synergies entre des acteurs qui n'ont pas les mêmes objectifs. « *Comment créer des partenariats entre des opérateurs qui interviennent dans des champs très différents ? Et avec quels modes d'évaluation partagés ?* ». « *L'évaluation peut être contreproductive, rétorque Romain Aparicio, car elle oblige l'opérateur culturel à se projeter dans des objectifs et il risque alors de restreindre son espace de liberté* ». Tout dépend, bien sûr, de qui évalue et à partir de quelles données. « *Nos actions ne concernent pas uniquement les critères de l'excellence artistique défendus par le Ministère de la Culture, insiste Claude Renard. Elles doivent non seulement bousculées les approches interministérielles pour être partagées par les différents secteurs*

de l'Etat, mais elles s'inscrivent également dans une nouvelle transversalité des relations entre les collectivités territoriales ».

ACCORDS ET DÉSACCORDS FÉCONDS

Fidèle à elle-même, Fazette Bordage prône le dialogue et l'ouverture : *« Nous devons être capable de débattre avec des gens qui ont des points de vue très différents. Il faut créer des désaccords féconds. Ce sera ensuite beaucoup plus facile de faire bouger les lignes des politiques publiques ».* Pour Fazette Bordage, les questions de participation sont très fortement liées aux problématiques de développement urbain. *« Il est important de regarder ce qui est initié ailleurs pour croiser les expériences et construire de l'intelligence collective ».*

Michèle Lision, enseignante et animatrice dans un lycée agricole, envisage l'intervention artistique comme un mode d'expression des revendications des habitants. *« Tant que l'on ne fera pas émerger cette parole citoyenne, je ne vois pas comment on pourra régénérer les quartiers ».* Les artistes sont-ils forcément des militants ? *« Pour des artistes et des opérateurs culturels, ce n'est pas anodin de s'impliquer dans des actions de transformation urbaine. C'est un engagement politique »* insiste Chantal Lamarre. *« Si on est là, c'est pour bouleverser un ordre des choses établi et parce que l'on ressent une nécessité profonde ».* En termes de préconisation, Chantal Lamarre propose que des chercheurs puissent se pencher sur le point de vue des artistes. Elle s'étonne également des souffrances sous jacentes à toutes ces aventures. *« Je ne trouve pas normal qu'on souffre autant quand on fait de l'action de service public ».*

Le chantier reste d'autant plus largement ouvert que comme le rappelle une intervenante : *« Il existe pratiquement autant d'approches possibles qu'il y a de projets. Chaque contexte, chaque situation est différente ».* Ces expériences sont difficilement modélisables, elles n'en sont pas moins souvent exemplaires. ♦

RESSOURCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Choay Françoise. *L'Urbanisme utopies et réalités, une anthologie*. Paris. Points. 2001. Collection Points Essais. 446p.
- Florida Richard. *The Rise of the creative class*. Basic Books. 2002.
- Hirschhorn Thomas, Chapuis Yvane. *Thomas Hirschhorn, musée précaire Albinet, quartier du Landy Aubervilliers, 2004*. Paris. Editions Xavier Barral. 2004.
- Kahn Frédéric et Lextraire Fabrice. *Nouveaux territoires de l'art*. Paris. Sujet/Objet. 2006. 296p.
- Matthieu Brice. Mari-Mira, *Chronique d'un Art plastique fait maison*. Montreuil. Editions de l'œil. 2008. 204 p.
- Nicolas-Le-Strat Pascal. *Moments de l'expérimentation*. Montpellier. Fuleen. 2009. 160p.
- Ouvrage collectif. *La partition des cultures – Droits culturels et droits de l'homme*. Sous la direction de Vincent Gilbert. Presses universitaires de Strasbourg. 2008. 400 p.
- Ouvrage collectif. *L'économie créative - Une introduction*. Sous la direction de Viala Georges. Institut des deux rives. Mollat. 2009. 160 p.
- Ouvrage collectif. *Les Fabriques, lieux imprévus*. Besançon. L'imprimeur. 2001. 288 p.
- Ouvrage collectif. *Mission Repérage ; un élu un artiste. 17 rencontres itinérantes pour une approche sensible de la ville*. Sous la direction de Maud Le Floch. L'entretemps. 2006. Collection Carnets de rue. 317 p.
- Raffin Fabrice. *Friches Industrielles : un monde culturel européen en mutation*. Paris L'Harmattan. 2007. Collection Logiques sociales. 306 p.
- Renard Claude et Castany Laurence. *Nouveaux territoires de l'art, paroles d'élus*. Paris. Sujet/Objet. 2008. 295 p.
- Sanson Pascal. *Mise en perspective scientifique et bilan des travaux du colloque international : Les arts de la ville dans la prospective urbaine*. Tours. Cedpm. Université François Rabelais. 2007. 39 p.

RESSOURCES INTERNET

- Henry Philippe. *Nouvelles pratiques artistiques : simple aménagement ou réelle mutation ?* Article paru dans Théâtre / Public n° 157, janvier – février. 2001. Paris. PP. 63-72. **Format PDF - Disponible sur : http://www.artfactories.net/IMG/Nouvelles_Pratiques_Artistiques_P.Henry.pdf** (Consulté le 01.06.2010)
- Chere Emmanuelle. *Thomas Hirschhorn l'art et l'espace public*. Lausanne. 2007. EspaceTemps.net. **Disponible sur : <http://www.espacetemps.net/document2213.html>** (Consulté le 01.06.2010)
- Kahn Frédéric et Delord Dominique. *Economie et Nouveaux territoires de l'art. Actes de la journée professionnelle du 7 octobre 2006*. Le Couac / Institut des Villes. Toulouse 2006. **Format PDF - Disponible sur : <http://octobre.couac.org/Economie-et-Nouveaux-Territoires>** (Consulté le 01.06.2010)

- Ortuno Fred. *Economie solidaire et culturelle. Actes de la journée professionnelle du 6 octobre 2006*. Le Couac / Institut des Villes. Toulouse 2006. **Format PDF - Disponible sur : <http://octobre.couac.org/Economie-solidaire-et-culturelle>** (Consulté le 01.06.2010)
- *Du patrimoine industriel aux friches culturelles en Europe. Colloque du 5 février 2009*. TNT. Bordeaux. Blog et vidéos. **Disponible sur : <http://www.artfactories.net/Du-patrimoine-industriel-aux.html>** (Consulté le 01.06.2010)
- *Cultures, Publics et territoires. Actes du séminaire national pour une culture solidaire, des 11 et 12 mai 2009*. **Format PDF - Disponible sur : <http://www.resonance-culture.fr/index.php/article/id/23?symfony=07708fbc6e39f40159c1937deef2c29a>** (Consulté le 01.06.2010)
- *Creative Economy Report. Rapport de la CNUCED sur l'économie créative*. UNCTAD. 2008. En Anglais, Français et Espagnol. **Format PDF 357 p. - Disponible sur : <http://www.unctad.org/Templates/webflyer.asp?docid=9750&intItemID=2068&lang=1&mode=downloads>** (Consulté le 01.06.2010)
- *Centre de ressources et de documentations sur L'économie sociale et solidaire en région*. Avise association. Association des Régions de France et Caisse des Dépôts. **Disponible sur : <http://www.essenregion.org/annuaires/index.php/accueil>** (Consulté le 01.06.2010)
- *Economie Sociale, Economie Solidaire*. La librairie de l'économie sociale et de l'économie solidaire. Réseau des facteurs de sens. **Disponible sur : <http://cidcspes.free.fr>** (Consulté le 01.06.2010)
- *Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire d'Ile de France*. Le glossaire de l'économie sociale et solidaire. **Disponible sur : <http://www.economie-sociale.coop>** (Consulté le 01.06.2010)
- *Institut pour le développement de l'information économique et sociale*. IDIES. **Disponible sur : <http://www.idies.org>** (Consulté le 01.06.2010)
- *Penser, travailler et produire en commun*. La-cOOp.org. collectif qui tente de mettre en place des systèmes d'autonomie politique, intellectuelle et vivrière. Puéchabon. **Disponible sur : <http://www.la-coop.org>** (Consulté le 01.06.2010)
- *Les cahiers du DSU. Art et territoires des dynamiques à l'œuvre*. Les publications du CR-DSU. n°50 – printemps-été 2009. Rhône-Alpes. **Format PDF. Disponible sur : http://www.crdsu.org/c_9_24_Publication_896_0_Art_et_territoire_des_dynamiques_a_l_uvre.html** (Consulté le 01.06.2010)
- *Les journées thématiques de Réso Villes. La place de la Culture dans les Contrats Urbains de cohésion sociale. Actes des rencontres*. Centre de ressources politique de la ville. Bretagne Pays de Loire. Octobre 2008. **Format PDF - Disponible sur : <http://www.resovilles.com/pages/nos-rendez-vous/les-journees-thematiques/la-place-de-la-culture-dans-les-cucs.php>** (Consulté le 01.06.2010)
- *Département ressources, métiers, formation / DIV. I-Ville*. Centre de Ressources documentaires de la politique de la ville. **Disponible sur : <http://i.ville.gouv.fr/index.php>** (Consulté le 01.06.2010)
- *Centre de Ressources et d'échanges pour le développement social et urbain. Participation des habitants*. Dossiers thématiques. CR-DSU. Rhône-Alpes. **Format PDF - Disponible sur : http://www.crdsu.org/c_10_28_DossierThematique_814_0_Participation_des_habitants.html** (Consulté le 01.06.2010)

CONTACTS DES STRUCTURES CITEES DANS LES ACTES

AGENCE NATIONALE POUR LA COHÉSION SOCIALE ET L'ÉGALITÉ DES CHANCES

ADRESSE : 209, rue de Bercy – 75585 Paris cedex 12

TÉLÉPHONE : 01 40 02 77 01

SITE INTERNET : <http://www.lacse.fr>

AGENCE NATIONALE POUR LA RÉNOVATION URBAINE

ADRESSE : 69 bis, rue de Vaugirard – 75006 Paris France

TÉLÉPHONE : 01 53 63 55 00

SITE INTERNET : <http://www.anru.fr>

ARTFACTORIES/AUTRE(S)PARTS

Plateforme internationale de ressources des projets culturels de créativité artistique et sociale

ADRESSE : 1, rue Charles Garnier – 93400 Saint Ouen

MAIL : infos@artfactories.net

SITE INTERNET : <http://www.artfactories.net>

BRUIT DU FRIGO

ADRESSE : 8, rue Corneille – 33300 Bordeaux

TÉLÉPHONE : 05 56 29 57 21

MAIL : contact@bruitdufrigo.com

SITE INTERNET : <http://www.bruitdufrigo.com>

CADO : COUVEUSE D'ACTIVITÉS ET D'ENTREPRISES CULTURELLES

ADRESSE : Friche La Belle de Mai 41, rue Jobin – 13003 Marseille

TÉLÉPHONE : 04 95 04 96 17

MAIL : couveusecado@amicentre.biz

SITE INTERNET : <http://www.amicentre.biz/spip.php?rubrique8>

CAISSE DES DÉPÔTS - DÉPARTEMENT MÉCÉNAT ET ACTION CULTURELLE

ADRESSE : 56, rue de Lille – 75356 Paris 07 SP

MAIL : mecenat@caissedesdepots.fr

SITE INTERNET : <http://www.caissedesdepots.fr>

COMPAGNIE LÀ HORS DE

ADRESSE : BP 9019 – 69261 Lyon cedex 09

TÉLÉPHONE : 04 72 85 02 79

MAIL : info@lahorsde.com

SITE INTERNET : <http://www.lahorsde.com>

COMPAGNIE VIES À VIES

ADRESSE : 82, rue d'Arras – 62810 Sus-Saint-Léger

TÉLÉPHONE : 03 91 19 22 15

SITE INTERNET : <http://okunst.free.fr/VAV>

CULTURE COMMUNE, SCÈNE NATIONALE DU BASSIN MINIER DU PAS-DE-CALAIS

ADRESSE : Base 11/19 rue de Bourgogne – 62750 Loos-en-Gohelle

TÉLÉPHONE : 03 21 14 25 35

MAIL : contact@culturecommune.fr

SITE INTERNET : <http://www.culturecommune.fr>

ÉCOLES DE LA RÉNOVATION URBAINE

ADRESSE : Bâtiment 270 45, avenue Victor Hugo – 93534 Aubervilliers cedex

TÉLÉPHONE : 01 75 62 00 00

SITE INTERNET : <http://www.ecoledelarenovationurbaine.com>

ENTREZ SANS FRAPPER

ADRESSE : Bat. 4 12, place André Daste – 31400 Toulouse

TÉLÉPHONE : 05 61 14 20 62

MAIL : isabelle@entrezsansfrapper.net

SITE INTERNET : <http://www.entrezsansfrapper.net>

FRICHE LA BELLE DE MAI

ADRESSE : Système Friche Théâtre Friche la Belle de Mai – 13331 Marseille

TÉLÉPHONE : 04 95 04 95 04

MAIL : friche@lafriche.org

SITE INTERNET : <http://www.lafriche.org>

INSTITUT DES DEUX RIVES

ADRESSE : 24, cours de l'intendance – 33000 Bordeaux

SITE INTERNET : <http://www.institutdesdeuxrives.com>

INSTITUT DES VILLES - MISSION NOUVEAUX TERRITOIRES DE L'ART

ADRESSE : 194, avenue du Président Wilson – 93217 La Plaine Saint-Denis Cedex

TÉLÉPHONE : 01 49 17 46 46

MAIL : info@institut-des-villes.org

SITE INTERNET : <http://www.institut-des-villes.org>

LA RÉVERIE DES ALLUMETTES

ADRESSE : 243, rue Jean Jaurès – 49800 Trélazé

MAIL : reveriedesallumettes@yahoo.fr

SITE INTERNET : <http://manufacture-des-allumettes-de-trelaze.over-blog.com>

LES ATELIERS DU VENT

ADRESSE : 59, rue Alexandre Duval – 35000 Rennes

TÉLÉPHONE : 02 99 27 75 56

MAIL : contact@lesateliersduvent.org

SITE INTERNET : <http://www.lesateliersduvent.org>

LES LABORATOIRES D'AUBERVILLIERS

ADRESSE : 41, rue Lécuyer – 93300 Aubervilliers

TÉLÉPHONE : 01 53 56 15 90

MAIL : info@leslaboratoires.org

SITE INTERNET : <http://www.leslaboratoires.org>

LES PAS PERDUS

ADRESSE : Le Comptoir de La Victorine 10, rue Sainte Victorine – 13003 Marseille

TÉLÉPHONE : 04 91 50 07 38

MAIL : lespasperdus@wanadoo.fr

SITE INTERNET : <http://www.lespasperdus.com>

MAISON DE QUARTIER CLAUDEL-BERNANOS

ADRESSE : Rue Stéphane Mallarmé – 71100 Chalons-sur-Saône

TÉLÉPHONE : 03 85 46 16 34

SITE INTERNET : <http://www.chalon.fr>

MILA PARIS - MARCHÉ INDÉPENDANT DES LABELS

ADRESSE : 2, rue André Messager – 75018 Paris

TÉLÉPHONE : 01 58 60 20 63

MAIL : info@milaparis.fr

SITE INTERNET : <http://www.milaparis.fr>

OPAC DE DIJON

Office public d'aménagement et de construction

ADRESSE : 2 bis, rue du Maréchal Leclerc BP 87027 – 21070 Dijon cedex

TÉLÉPHONE : 03 80 71 84 00

MAIL : courrier@opacdijon.fr

SITE INTERNET : <http://www.opacdijon.fr>

SECRETARIAT GENERAL DU COMITE INTERMINISTRIEL DES VILLES - CENTRE DE RESSOURCES

ADRESSE : 194, avenue du Président Wilson – 93217 Saint-Denis La Plaine

TÉLÉPHONE : 01 49 17 46 46

SITE INTERNET : <http://i.ville.gouv.fr>

UNION SOCIALE POUR L'HABITAT - DIRECTION DES RELATIONS INSTITUTIONNELLES ET DU PARTENARIAT

ADRESSE : 14, rue Lord Byron – 75008 Paris

MAIL : drip@union-habitat.org

SITE INTERNET : <http://www.union-habitat.org>

VILLE DE DIJON - PÔLE VIE DES QUARTIERS

ADRESSE : Mairie de Dijon BP 1510 – 21033 Dijon cedex

TÉLÉPHONE : 03 80 74 51 51

SITE INTERNET : <http://www.dijon.fr>

ZUTIQUE PRODUCTIONS

ADRESSE : 2, rue Boutaric BP 27042 – 21070 Dijon cedex

TÉLÉPHONE : 03 80 28 80 42

MAIL : info@zutique.com

SITE INTERNET : <http://www.zutique.com>

ACTE DES RENCONTRES NATIONALES DÉMARCHES ARTISTIQUES ET RÉGÉNÉRATIONS URBAINES

10 ET 11 JUIN 2009, DIJON

RÉSUMÉ

« Comment faire pour que la culture prenne sens dans la vie quotidienne des gens ? ».

De nombreuses expériences et projets artistiques interrogent les processus d'aménagement de la Cité. Elles instaurent des modes de production participatifs avec la population pour que cette dernière devienne acteur de la transformation du territoire. Les Rencontres Nationales de Dijon, élaborées conjointement par Zutique Productions, ARTfactories/Autre(s)pARTs, l'OPAC de Dijon et la mission Nouveau Territoires de l'Art (NTA) de l'Institut des Villes, ont témoigné de cette capacité de l'art à éclairer les problématiques urbaines et sociales. D'où la nécessité de faire circuler le plus largement possible ces expériences. Non pas pour les reproduire à l'identique, mais pour s'en inspirer, les prolonger, les développer et les adapter à d'autres contextes, d'autres situations.

